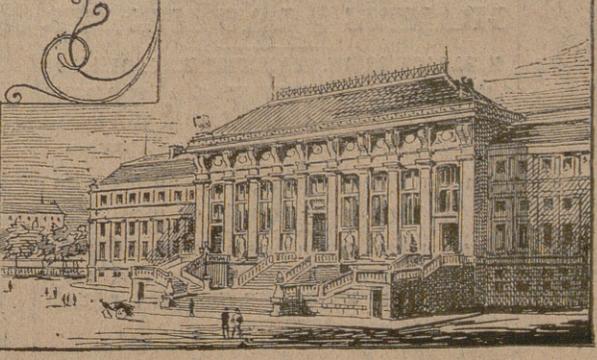
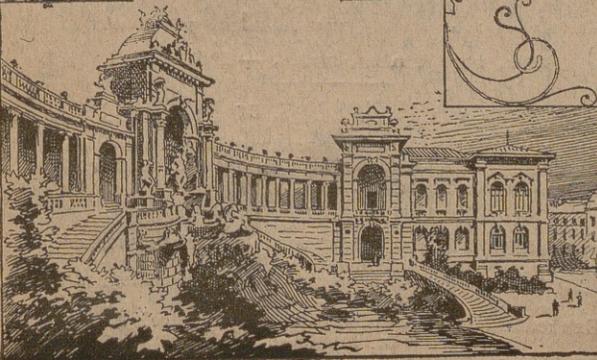
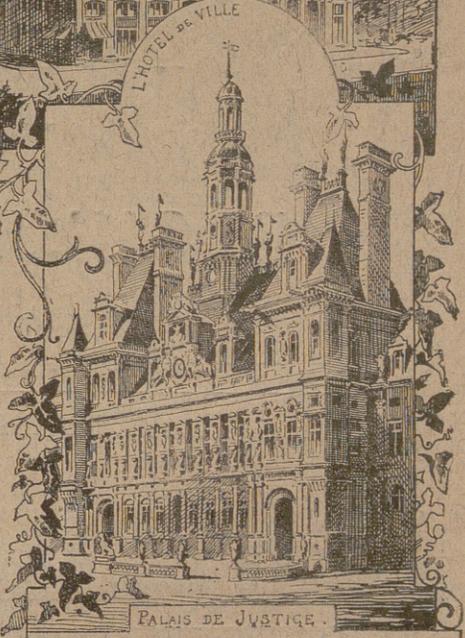
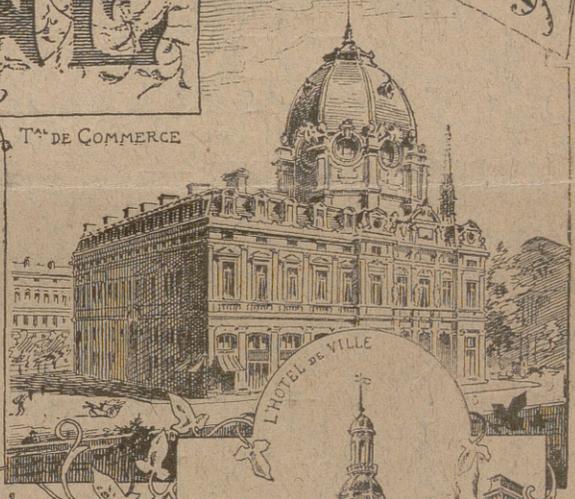
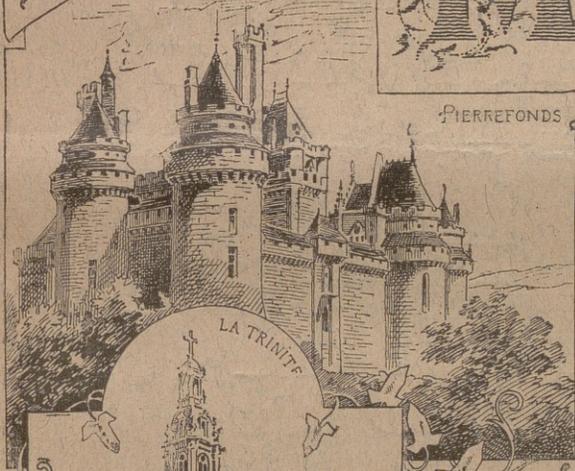


LA CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE

DIRECTEUR : P. PLANAT

SIXIÈME ANNÉE. — N° 9

Samedi 6 Décembre 1890

Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :
DUJARDIN ET C^o, EDITEURS
17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.

Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le *Moniteur Général* qu'à partir du jour de leur souscription.

R. 6599

R. 5805



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGENIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT).

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFERES A AIR CHAUD

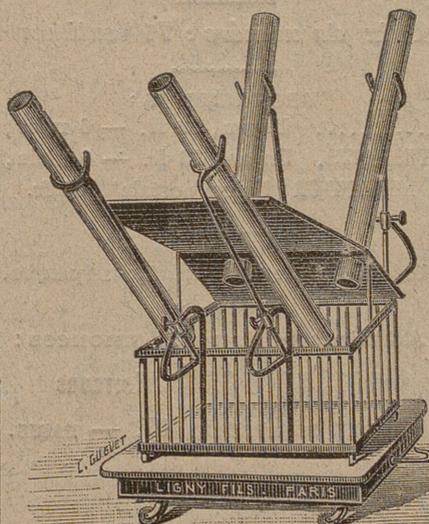
VENTILATION

RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

NOUVELLE MOSAÏQUE pour DALLAGE
et DÉCORATION
ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT
Echantillons par retour de courrier.
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

GRANITS DU LAC MAJEUR
MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIV. DE 1889
ANTONIO CIRLA & FIGLI
3, rue d'Amboise, 3. — Paris.
Granit rouge de *Baveno*. — Granit blanc de
Montorfano. — Syénite de *Biella*.
INSTALLATION MÉCANIQUE SPÉCIALE POUR SCIER,
RABOTER, TOURNER ET POLIR LA PIERRE
EXÉCUTION DE MONUMENTS. TRAVAUX PUBLICS
(Voir Sageret)



ANCIENNES MAISONS
SOCIÉTÉ GÉN^{LE} DE SÈCHAGE ET D'ASSAINISSEMENT
& LIGNY FILS réunies

LIGNY FILS, S^R

32, rue Labrouste, — PARIS.

AGENCES A LYON, LONDRES ET BRUXELLES

Séchage immédiat des constructions au moyen
d'appareils brevetés au feu rayonnant et forts
courants d'air chaud.

MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Assainissement des constructions neuves ou anciennes
et des locaux insalubres.
Extraction des Salpêtres Enduit Ligny contre le retour
de l'humidité.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

— 20 DÉCEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Fourniture de pavés neufs de 1891 à 1893 260,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Entretien de la fontainerie du bois de Boulogne de 1891 à 1893 60,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction d'un bureau auxiliaire du Mont-de-piété, rue de Malte 47,100 fr. 5

DÉPARTEMENTS

— 11 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINTE-MENEHOULD (Marne). — Travaux d'amélioration à l'abbatoir 1,680 fr. »

— 12 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE BAUME-LES-DAMES (Doubs). — Travaux communaux et vicinaux (3 lots) 23,914 fr. 22.

— 12 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE CONFOLENS (Charente). — Travaux à l'école de Manot 6,295 fr. »

— 13 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME. — Réfection du perré de Mezel-sur-l'Allier 21,300 fr. »

— 13 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE MIRANDE (Gers). — Reconstruction du clocher à Aux et réparation à l'église d'Aussat 6,948 fr. 70

— 13 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS. — Port de Calais. — Reconstruction de la jetée Est et construction du débouché du nouveau bassin des Chasses 1,500,000 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE MOUSSY (Marne). — Construction d'un groupe scolaire 42,325 fr. 79

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE VIEVY LE RAYE (Loir-et-Cher). — Mur au cimetière (2 lots) 3,325 fr. 07

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-VÉNÉRAND (Haute-Loire). — Agrandissement de l'école des garçons 2,884 fr. 72

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE VILLEREST (Loire). — Construction d'une mairie 4,500 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-SEVER (Landes). — Aménagement d'une salle du conseil municipal 4,167 fr. 92

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE LISSAY-LOCHY (Cher). — Agrandissement d'école et construction de murs 10,283 fr. 02

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-RAMBERT (Ain). — Passerelle à tablier métallique sur l'Albarine 5,400 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE LA BREOLE (Basse-Alpes). — Construction d'un groupe scolaire 54,000 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SANGUINET (Landes). — Construction d'un cimetière 3,250 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE TOURLY (Oise). — Construction d'une classe et salle de mairie 13,282 fr. 02

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE MARINGES (Loire). — Construction d'une école de garçons 14,049 fr. 42

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE RENAZE (Mayenne). — Construction d'un hôpital, première partie (7 lots) 89,782 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE MARLIEUX (Ain). — Ecole de filles avec classe enfantine 21,713 fr. 65

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LE-BOST (Creuse). — Ecole mixte avec salle de mairie 26,603 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'AVRILLE (Indre-et-Loire). — Construction d'une école de hameau à Saint-Symphorien 12,000 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'ORBOIS (Calvados). — Construction d'une école et d'une mairie 16,643 fr. 86

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-OUEN-MARCHEFROY (Eure-et-Loir). — Construction d'un chemin de fer et d'un pont 40,000 fr. »

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE MOULINS (Aisne). — Installation de l'école mixte et de la mairie 4,936 fr. 11.

— 14 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE BILLANGES (Haute-Vienne). — Construction de trois préaux et clôture aux écoles 6,000 fr. »

— 15 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE NANTES (Loire-Inférieure). — Génie. Batterie de côte à la pointe de l'Ève

— 15 DÉCEMBRE —
HOSPICE DE LYON (Rhône). — Achèvement de l'Hôtel-Dieu (3 lots) 495,600 fr. »

— 15 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-QUENTIN (Aisne). — Entretien des propriétés communales de 1891 à 1893 (10 lots)

— 15 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SOULAC (Gironde). — Construction d'un ponton à la station balnéaire 8,000 fr. »

— 16 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME. — Travaux de défense de la rive gauche de l'Allier 16,000 fr. »

— 16 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE ROUBAIX (Nord). — Construction d'un trottoir boulevard d'Armentières 1,700 fr.

— 16 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — Entretien des ouvrages du port de Dieppe, pour 3 6 ou 9 ans, par an 25,000 fr. »

— 16 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-CHAMOND (Loire). — Travaux divers

— 17 DÉCEMBRE —
MAIRIE DU PUY (Haute-Loire). — Travaux divers d'entretien

— 17 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Travaux d'entretien 12,000 fr. »

— 17 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Entretien des ponts du Rhône et de la Saône de 1891 à 1895 300,000 fr. »

— 18 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME. — Etablissement d'un cimetière à Neuville 5,721 f. 50

— 18 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE BLOIS (Loir-et-Cher). — Génie. Entretien des bâtiments militaires

— 18 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'ANGIENS (Seine-Inférieure). — Mairie avec école et logement (4 lots) 19,000 fr. »

— 18 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE DRA-EL-MIZAN (Algérie). — Travaux d'entretien pour 3 ans 25,000 fr. »

— 18 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE CHARTRES (Eure-et-Loir). — Travaux communaux pour 3 ans (9 lots)

— 18 DÉCEMBRE —
CHAMBRE DE COMMERCE D'HONFLEUR (Calvados). — Réfection du tablier du gril de carénage du port 25,000 fr. »

— 19 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Génie. — Entretien des bâtiments militaires de la place de Versailles (feronnerie et serrurerie)

— 20 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE COGNAC (Charente). — Travaux communaux (2 lots) 16,349 fr. 48

— 20 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE ROMORANTIN (Loir-et-Cher). — Génie. Entretien des bâtiments militaires 13,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE. — Entretien des ouvrages dépendant de la navigation du Lot pour 5 ans (2 lots) 80,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE L'OISE. — Construction de la dérivation éclusée de Creil, sur l'Oise canalisée 465,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. — Entretien et réparations du port de Nantes pendant 3, 6 ou 9 ans. Par an 40,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE BORDEAUX (Gironde). — Fournitures, main-d'œuvre et transport pour le pavage de la ville de 1891 à 1893 900,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU CALVADOS. — Construction d'égouts à Beuzeval-Houlgate 78,000 fr. »

— 20 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE LURE (Haute-Saône). — Travaux communaux (11 lots) 55,514 fr. 25

— 20 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE LA LOIRE. — Construction d'un établissement piscicole à Boën-sur-Lignon 2,000 fr. »

— 21 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE GIZY (Aisne). — Logement à l'école des garçons 6,982 fr. 28

— 21 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE SERGY (Aisne). — Canalisation d'eau à la nouvelle école 700 fr. »

— 21 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE CHANNOZ-CHATENAY (Ain). — Restauration de l'école 6,748 fr. 15

— 22 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE SENS (Yonne). — Travaux vicinaux et communaux (3 lots) 19,152 fr. 32

— 22 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE CHARLEVILLE (Ardennes). — Entretien de propriétés communales pour 3 an^s

— 22 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE CHATEAUROUX (Indre). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1895

— 22 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'AURILLAC (Cantal). — Construction d'un lycée de garçons (1^{er} lot) 112,633 fr. 29

— 23 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'ISSOUDUN (Indre). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896

— 23 DÉCEMBRE —
MAIRIE DU BLANC (Indre). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896

— 23 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE VENDÔME (Loir-et-Cher). — Génie. Entretien des bâtiments militaires

— 23 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'ANGERS (Maine-et-Loire). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896 (7 lots) 49,000 fr. »

— 24 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Entretien des chaussées pavées de 1891 à 1895 85,000 fr. »

— 26 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE NEULLY-EN-SANCERRE (Cher). — Construction de la maison d'école de Morue 13,599 fr. 40

— 27 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire). — Construction à Rochepinard d'une usine annexe et installation d'une chaudière et de 2 pompes à feu (2 lots) 168,543 fr. 77

— 27 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE REVIN (Ardennes). — Travaux divers (4 lots) 160,000 fr. »

— 28 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'AUGY-SUR-AUBOIS (Cher). — Construction de voûtes à l'église 5,100 fr. »

— 29 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU LOT. — Entretien des ouvrages dép. de la navigation du Lot de 1891 à 1895 160,000 fr. »

— 29 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE BOULOGNE (Seine). — Viabilité la rue de Saint-Cloud 29,391 fr. 50

— 30 DÉCEMBRE —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A TOURS (Indre-et-Loire). — Aménagement de la station de Migné-les-Sourdisines 9,835 fr. 36

— 7 JANVIER —
PORT DE LORIENT. — Construction d'un casernement pour le régiment d'artillerie de marine 1,946,000 fr. »

— 10 JANVIER —
SOUS-PREFECTURE DE NEUFCHATEAU (Vosges). — Trottoirs en asphalte avec bordures 46,903 fr. 07

8^e BOITE AUX LETTRES

Les lettres et communications relatives à la « Boîte aux Lettres » doivent être adressées à MM. Dujardin et C^e, éditeurs, 17, rue Bonaparte, à Paris.

IL NE PEUT ÊTRE RÉPONDU QU'ÀUX LETTRES REÇUES AVANT LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LA DATE DE LA LIVRAISON

M. J. M., à Tours. — Votre réponse avait été oubliée dans la dernière boîte aux lettres. — Excusez notre retard. — Il n'existe pas de publication donnant exactement les concours. — La raison en est que ces concours ne sont pas souvent annoncés comme ils devraient l'être par les municipalités.

M. M. T., à Tarbes. — Pour les moules en cuivre, adressez-vous de notre part à M. Coutelier, 52, boulevard Richard-Lenoir. Cette maison a déjà exécuté des moules destinées au même usage que celui que vous indiquez.

M. E. P., à Morlaix. — 1^o Ce système n'est pas applicable dans les circonstances indiquées. — 2^o Très coûteux.

M. C. Q., à Brives. — Nous ne comprenons pas très bien ce que vous désirez. — Veuillez vous expliquer avec plus de détails. — Si la réponse est urgente donnez-nous votre adresse et nous vous l'enverrons par lettre.

M. A. T., à Reims. — En raison du mode de paiement aucun escompte ne peut vous être fait. — Au comptant 3 0/0.

M. J. P., à Toulon. — Nous ne connaissons ce système de niveau que par la description que vous avez sans doute lue vous-mêmes. En principe, cet appareil est très ingénieux mais son usage doit exiger des mains soigneuses et exercées. — Nous sommes à votre disposition pour vous le procurer.

M. L. R., à Paris. — L'éclairage électrique à la campagne n'est pas pratique avec des accumulateurs. — Si vous n'êtes pas trop limité pour le crédit employez un moteur à pétrole et une dynamo. — Adressez-vous à M. Niel, 39, chaussée d'Antin.

M. R. B., à Soissons. — 1^o Ce nettoyage ne peut s'effectuer qu'avec l'éther ou la benzine cristallisable. — 2^o Merci de votre intéressante communication.

M. D. F., à Bordeaux. — Nous espérons bien terminer l'*Encyclopédie* en 12 fascicules. — Mais si c'est nécessaire, nous ferons un volume de plus. — Dans tous les cas, vous pouvez être sûr que cet ouvrage sera très complet. — Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour continuer à satisfaire entièrement nos souscripteurs. — Merci de votre flatteuse appréciation.

M. A. G., à Paris. — Pour tous les travaux en béton aggloméré, adressez-vous à MM. E. Coignet et Cie, 3, rue des Mathurins. Nous sommes persuadés que cette maison peut exécuter des réservoirs dans les conditions voulues.

M. S. L. S., à Amiens. — Rien de plus facile : envoyez-nous les documents nécessaires et nous ferons exécuter le travail dans les meilleures conditions possible.

M. H. M., à Gênes. — Ce prix comprend la planche, le tirage et le papier. — Le port et les frais de douane sont seuls à votre charge.

M. O., à Marcigny. — Le meilleur système pour la ventilation des salles de café est l'emploi des corniches creuses en zinc repoussé. — Ces corniches sont munies d'ouvertures dissimulées dans les détails du dessin. Une cheminée d'appel avec laquelle elles sont en communication aspire l'air et débarrasse rapidement les salles de la buée et de la fumée. — Les corniches creuses sont fabriquées par M. Coutelier, 52, boulevard Richard-Lenoir. — Si ce système n'est pas applicable au cas dont vous parlez, employez le ventilateur automatique Sterné, M. D. Huguet, concessionnaire, 17, passage Nicot, auquel vous pouvez vous adresser de notre part.

M. P. R., à Rouen. — Nous ne pouvons insérer votre annonce pour terrain à vendre que si vous nous donnez le nom du propriétaire, l'adresse exacte de l'immeuble et les conditions de paiement.

M. Ch. F., à Orléans. — Pour ce genre de travaux en ciment, adressez-vous de notre part à M. Dumesnil, 129, rue Marcadet. Nous ne connaissons pas l'entrepreneur qui a exécuté ces travaux au Jardin d'acclimatation, mais nous pouvons vous assurer qu'ils sont tout à fait de la compétence de M. Dumesnil.

M. V. F., à Limours. — Nous pouvons vous faire monter sur châssis quatre feuilles grand aigle collées par les bords. Dans cette qualité de papier il n'existe pas de rouleaux. Pour les calques nous expédions par mains grand aigle ou par rouleaux de 20 mètres.

ANNONCES IMMOBILIERES

Les annonces à insérer doivent parvenir le jeudi qui précède la date de la livraison.

PARIS

24 15^e arrond. — Près le boulevard de Vaugirard. — **Maison de rapport.** — Se composant de 3 corps de bâtiment. — Revenu total 19,000 fr. — A vendre 275,000 fr.

22 16^e arrond. — Près de l'avenue du Bois de Boulogne. — Deux **Maisons de rapport.** — Angle de deux rues. — 1^o Maison rapportant 15,036 fr. — A vendre 250,000 fr. — 2^o Maison rapportant 18,680 fr. — A vendre 300,000 fr.

17 16^e arrond. — **Hôtel** avec atelier d'artiste : 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, etc. — Jardin. — Superficie totale 300 mq. — Angle de deux rues. — Belle construction. — Occasion exceptionnelle. — Prix 70,000 fr.

20 16^e arrond. — Très vaste et bel **hôtel** magnifiquement décoré. — **Maison de rapport** y adossé. — Prix des deux immeubles ensemble 500,000 fr.

15 17^e arrond. — **Hôtel** très vaste avec atelier d'artiste, jardins, etc. — Prix 60,000 fr.

34 18^e arrond. — Près le boulevard Ornano, **Grand terrain** à louer à long bail ou à vendre : Convient pour ateliers, chantiers ou dépôt de matériaux.

19 18^e arrond. — **Terrain.** — Très bel emplacement pour bâtir. — Superficie 340 mq. — 40 m. de façade sur rue. — Prix 60,000 fr.

25 19^e arrond. — Quartier d'Amérique. — **Grand terrain**, 819 mq. — Angle de deux rues. — 58 mètres de façades. — Bel emplacement pour construire maisons de rapport à petits loyers. — A vendre en totalité ou par lots, 35 fr. le mq.

ENVIRONS DE PARIS

6 Montrouge. — **Joli hôtel** avec cour et jardin, salon, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, salle de billard. — Prix 29,000 fr.

7 Montrouge. — **Terrain**, angle de deux rues, 173 mq. — Prix 12,000 fr. — Cette propriété est mitoyenne de la précédente.

11 Deux **Maisons de campagne** genre **hôtel** à 20 minutes de Paris, l'une l'une 2,000 fr., l'autre 1,000 fr., à échanger contre maison de rapport à Paris ou dans la banlieue, d'une valeur de 90,000 fr. On verserait une soule de 10,000 fr. espèces.

12 Plusieurs **terrains et immeubles** à vendre au Parc St-Maur à Chaville, Le Croissy, Ruëil ou Bougival.

26 Neuilly-St-James. — **Terrains** situés sur le bord de la Seine et de la rue de Longchamps (Bois de Boulogne). — 8,600 mq. — A vendre par lots.

31 Colombes. — **Terrains** à vendre par lots, à 3 minutes de la gare. — De 15 à 25 fr. le mq. — Par vente forcée ou par promesse de vente. — Grandes facilités.

30 St-Mandé. — **Terrain** de 585 mq., près de l'avenue Daumesnil. — Excellente situation. — Prix à débattre.

DÉPARTEMENTS

8 (Seine-et-Marne.) — Environs de Coulommiers. — **Maison** : salon, salle à manger, salle de billard, cinq chambres à coucher. — Grand jardin d'agrément et jardin fruitier en plein rapport, plus de 6,000 mètres de terrain. — Prix 20,000 fr.

9 (Basses-Pyrénées.) — Pau. — **Villa** avec magnifique jardin, plus de 1,000 mètres. — Superbes ombrages. — Situation exceptionnelle. — Ecurie, remise, pavillon de concierge, etc. — Prix 50,000 fr.

10 (Charente.) — Angoulême. — **Maison d'habitation** avec jardin, dans le plus beau quartier de la ville. — Angle de deux rues. — Prix 60,000 fr. — (Louée avec bail pouvant être renouvelé au gré de l'acheteur.)

13 Seine-Inférieure. — Environs de Rouen. — **Une importante briqueterie.** — Prix à débattre.

27 (Seine-Inférieure.) — Puy près de Dieppe. — Plusieurs **chalets** de 25,000 fr., 60,000 fr. et 200,000 fr. — Vue de la mer, en face l'entrée du port de Dieppe. — Situation hors ligne.

Terrains en vue de la mer. — Superficie au gré de l'acheteur. — 20 fr. le mq.

21 (Algérie.) — Alger. — Trois **Maisons de rapport** situées au centre de la ville avec vue sur la mer. — Constructions neuves :

1 ^o maison rapportant	8,640 fr.	prix	123,000 fr.
2 ^e — — —	8,688 fr.	—	124,000 »
3 ^e — — —	8,988 fr.	—	128,000 »

32 (Aube.) — Troyes. — **Maison d'habitation** dans le plus agréable quartier. — 27 chambres, vaste jardin d'agrément traversé par un large cours d'eau et ayant accès sur la plus belle promenade de la ville. — Superficie totale 4,120 mq. — Prix 85,000 fr.

DEMANDES :

18 Un **terrain** à Paris-Passy pour construire un petit hôtel. — 600 à 700 mètres de superficie. — Exposition au soleil. — Dans l'ancien Passy ou Auteuil jusqu'à la rue de l'Assomption.

16 Des **maisons de rapport** à Paris dans n'importe quel quartier, excepté les 12^e et 13^e arrondissements. — Prix environ 250,000 francs.

33 **Terrains** de 250 mq. environ, dans le quartier des Ternes.

28 Un **immeuble de rapport** dans les arrondissements du Centre de 350,000 fr., environ. — Appartements de 1,000 à 3,000 fr.

29 **Maison de rapport.** — Quartiers de Monceau, faubourg Saint-Honoré ou boulevard Saint-Germain de 300,000 fr., environ. — Appartements de 2,000 à 3,000 fr.

35 16^e arrond. — Entre Passy et l'Etoile, **Hôtel** avec quatre chambres à coucher, deux salons, salle à manger, etc., vastes communs ou terrains permettant de construire.

VERRES MOUSSELINE & VITRAUX
MICHEL & PIVAIN
88, rue de la Roquette et rue de la Chapelle, 29, PARIS

MANUFACTURES de CARRELAGES MOSAIQUES
V^{ve} Raynaud et C^{ie}
Usines { NARBONNE (Aude).
à vapeur { ALGER faubourg Bab-el-Oued
EXPOS. UNIVERSELLE 1889. MÉDAILLE DE BRONZE
Carreaux riches et ordinaires, noirs et en couleurs. Imitations céramiques, carreaux pour décoration intérieure et extérieure. *Envoi d'Album sur demande*
SIÈGE SOCIAL: NARBONNE
Spécialité de carrelages pour trottoirs, cours, écuries, etc.

CARREAUX MOSAIQUES ET PAVÉS
EN PORTLAND COMPRIMÉ
HENRI TAUSIN A S^t QUENTIN (AISNE)
Carreaux minces pour étages
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
DÉPOT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
54, avenue de Clichy.

MOSAIQUES
Maison fondée en 1852
La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements pour le nouvel Opéra
DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES, EGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.
MOSAIQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE en marbre pour pavements
MÉD D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ
MÉDAILLE D'OR EXPOSITION UNIVERSELLE 1889
Travaux du nouvel Opéra, Hôte. des Postes
Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, etc
FACCHINI *Maître mosaïste breveté
47, rue Cardinet, PARIS

CARRELAGES ET PAVAGES CÉRAMIQUES
DE

A. DEFRANCE ET C ^{ie}	PONT S ^t MAXENCE (OISE)
DEUX MÉDAILLES D'OR ROUEN 1884	DIPLÔME D'HONNEUR BEAUVAIS 1885

MÉDAILLE D'ARGENT EXP. UNIV. 1889
MÉDAILLE D'OR - LE HAVRE 1887
Agences: PARIS-16, rue de la Chapelle
et Dépôts: TOURS 30, rue de Paris.

POÊLES & CALORIFÈRES
A COMBUSTION LENTE
SYSTÈME MUSGRAVE
DE PARIS, LONDRES ET BELFAST
BRÛLE NUIT ET JOUR

PAS DE POUSSIÈRE
PAS D'ODEUR NI GAZ
PAS DE SURCHAUFFAGE
PAS DE DANGER



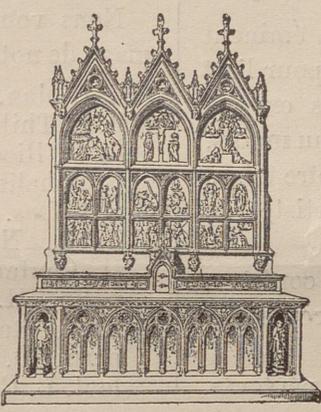
SAIN ET ÉCONOMIQUE
SANS PAREIL
POUR LE CHAUFFAGE DES
ÉGLISES, ÉCOLES,
SALLES, MAGASINS, ETC.

Jolis modèles en faïence pour Appartements et Hôtels.

CALORIFÈRES DE CAVE
MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES.
SEULE MÉDAILLE D'OR PARIS 1889
Renseignements et Prix-Courants sur demande.
MUSGRAVE ET C^o LIMITED
Rue de Rivoli, 240. - PARIS.

EDMOND COIGNET & C^{ie}
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^e S G D G
CARRELAGES
Striés pour cours et passages
dits mosaïques en ciments colorés
en mosaïques de granits et de marbres
MOSAIQUES COIGNET B^s S G D G
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
MOSAIQUES DÉCORATIVES
EXÉCUTION SUR PLACE
MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
3, rue des Mathurins, Paris.
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

ATELIERS FROG-ROBERT
H. POIRET S^r
36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS
MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTS EXPOS.



Statues religieuses: plâtre, carton-romain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.
Modèles anciens et reproductions Bas-reliefs, groupes, etc.

MOBILIER D'ÉGLISE
AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFESIONNAUX
BANCS D'ŒUVRE, STALLS, APPUIS DE COMMUNION
BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.
Exécution de tous travaux sur plans

ORGANISATION GÉNÉRALE DE BLANCHISSERIE
LAVOIRS et BAINS
CHAUFFAGE, VENTILATION-HYGIÈNE
PIET & C^{ie}
INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS
Ancienne Maison BOUILLON, MULLER et C^{ie}
Hors Concours, Exposition 1889 membre du jury des récompenses.
BUREAUX, USINE et MAGASINS DE VENTE
33, rue Chabrol, 33. - Paris.

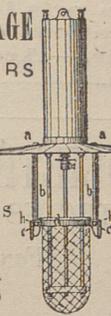


ROUE A LAVER

PROJETS, DEVIS, PLANS, INSTALLATIONS
DE TOUTS LES SERVICES GÉNÉRAUX ET PARTICULIER
DES ASILES, HOPITAUX, COMMUNAUTÉS
LYCÉES, COLLÈGES ET MAISONS D'HABITATION
Élévation et distribution des eaux.

SAUTTER LEMONNIER & C^{ie}
SAUTTER, HARLÉ ET C^{ie}, SUC^s
26, avenue de Suffren, Paris
EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

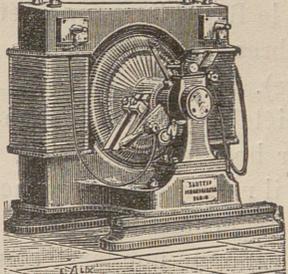
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
DES ATELIERS DES CHANTIERS
MAGASINS TRAVAUX PUBLICS



Installations Industrielles Installations Provisoires

DYNAMOS COMPOUND
Réglant automatiquement leur débit.
TRAVAIL ABSORBÉ, PROPORTIONNEL AU NOMBRE DE FOYERS ALLUMÉS

MOTEURS A VAPEUR PILON
à grande vitesse pour la conduite directe des dynamos.



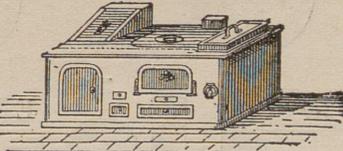
Moteurs électriques
Perceuses électriques
Transmission de force par l'électricité

C^{ie} DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY
siège social: 9, rue Ste-Cécile, PARIS.
FONDATION: Octobre 1665.



GLACES DE MIROITERIE ET DE VITRAGE
VERRES A RELIEFS POUR TOITURES
DALLES PAVÉS ET MOULAGES

INSTALLATION DE CUISINES
FOURNEAUX - ROTISSERIES
LAVERIES
Maisons et Châteaux
Hôtels et Restaurants
Hospices. — Collèges



DELAROCHE AÎNÉ
22, Rue Bertrand, 22
PARIS
Envoi Franco de Catalogues.

SOMMAIRE :

TEXTE. — Les architectes « sur le tapis » de la Chambre des députés. — Lettre d'Italie à la « Construction moderne ». La première exposition italienne d'architecture.

Hôtel place des États-Unis, à Paris. — Concours d'architecture. Les pavillons de Vaucluse et les maisons à bon marché.

Consultations juridiques. — Exposition des sciences et des arts industriels. — Garantie contre les révocations d'architectes. — Concours. — Nécrologie. — Académie des Beaux-Arts. — No-

minations. — Banquet des anciens élèves architectes. — Pétition. — Nouvelles.

DESSINS. — Frontispice. — Lettre d'Italie à la « Construction moderne ». Maison Besozzi, à Turin, perspective et plans. — Hôtel place des États-Unis. Coupe sur les communs, plans des caves, grille de l'hôtel. — Concours de Vaucluse. Croquis de projets exposés. — Consultations juridiques. 2 croquis. — Exposition des sciences et des arts industriels. Bureaux d'architectes. PLANCHES HORS TEXTE. — Planches 20 et 21 : Hôtel place des États-Unis, à Paris.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DES ARCHITECTES DU NORD DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1868

Lille, 25 novembre 1890.

Monsieur et très honoré confrère,

Notre Société, très douloureusement émue de la mesure qui vient de vous frapper, a voulu, dans cette pénible circonstance, vous donner officiellement une marque de sympathie, elle vient en conséquence d'adresser à Monsieur le Président de la République une pétition signée par trente-six de ses membres (le temps seul a manqué pour en recueillir davantage).

La Société espère que justice sera rendue à son éminent conseiller honoraire, mais, si malheureusement pour l'art français, il ne vous était pas accordé d'achever les œuvres que vous avez commencées, elle demande que, tout au moins, il vous soit donné une large compensation due à votre talent et à la haute position que vous occupez parmi les artistes de notre époque.

Elle vous prie d'agréer Monsieur et très honoré confrère, l'assurance de ses plus sympathiques sentiments de confraternité.

LES MEMBRES DU BUREAU DÉLÉGUÉS.

Pétition adressée par la Société régionale du Nord de la France, à M. le Président de la République.

Les membres de la Société régionale des architectes du Nord de la France soussignés douloureusement émus de la révocation qui vient d'atteindre l'un de leurs plus éminents conseillers honoraires, M. Coquart, architecte, membre de l'Institut, vous supplie respectueusement d'accorder à cet artiste si durement frappé, une compensation que lui méritent à tous égards l'éclat de son talent, la hauteur de son enseignement et la dignité de sa vie.

Confiant dans votre justice et convaincu que vous saurez reconnaître les services rendus par notre éminent confrère à la noble cause de l'architecture nationale,

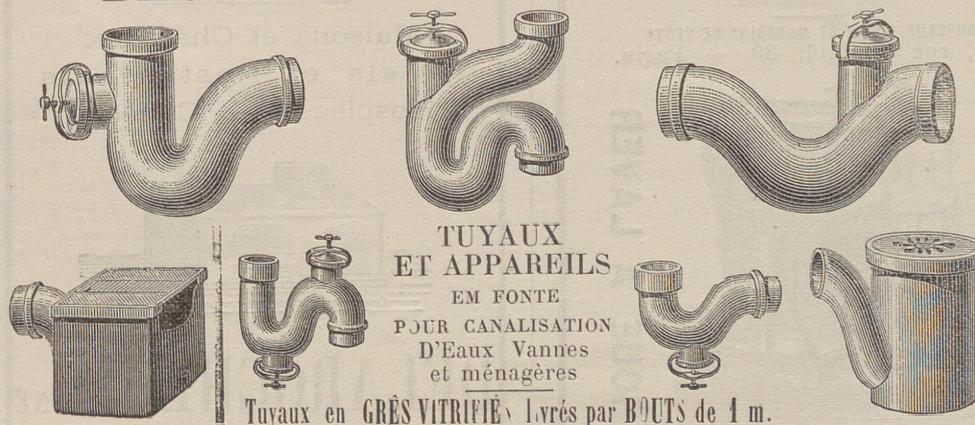
Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'hommage de notre profond respect.

MM. Leblan, Croin, L. Leroux, J. B. Maillard, *de Tourcoing.*MM. E. Thibeau, E. Dupire, P. Destombes, *de Roubaix.*MM. E. Ricquier, P. Delaforterie, H. Antoine, Charbonnier, E. Echalie, E. Douillet, Bienaimé, G. Antoine, Ch. Billoré, *d'Amiens.*MM. A. Newxham, président, A. Mourion, secrétaire, H. Coutamine, archiviste, C. Batteur, trésorier, A. Hannotin, H. Meurillon, L. Meurillon, E. Vandenberg, Ch. Marteau, O. Cokenpot, Batigny, H. Counissié, Ch. Duperne, O. Liagre, A. Coutamine, A. Dubuisson, J. Duthilleul, L. Cordonnier, L. Gilquin, H. Boudin, *de Lille.*

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CIMENTS DE L'AUBE
Chaux hydrauliques du Seilley (marque Kleine); de Saint-Bernard (marque Convert et Mangras), à Ville-sous-La-Ferté (Aube); de Mussy-sur-Seine (Aube); des Côtes-d'Alun (Haute-Marne); de Bonix (Côte-d'Or) d'Ancy-le-Franc (Yonne).
SIÈGE SOCIAL **PORTLAND** MAISON A PARIS
A TROYES EXPOSITION UNIV. DE 1889. MEDAILLE D'OR 26, rue du Maroc
Fabrique de carreaux mosaïque en ciment. — Briques blanches hydrauliques.

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1878
CARRELAGES MOSAIQUES
EN GRÈS CÉRAME DE LA VALLEE DE BRAY
BOULENGER AINÉ
ACHILLE BOULENGER, Succ^r AUNBUIL (Oise)

ASSAINISSEMENT DES VILLES ET DES MAISONS



TUYAUX
ET APPAREILS
EM FONTE

POUR CANALISATION
D'Eaux Vannes
et ménagères

Tuyaux en GRÈS VITRIFIÉ livrés par BOUTS de 1 m.

Depuis 6 jusqu'à 30 centimètres de diamètre intérieur

NOËL CHADAPAU Fournis^r de la Ville de Paris, du Génie militaire, des C^{tes} de Ch. de Fer
15, rue des Vinaigriers, 65, rue de Lancry, PARIS.

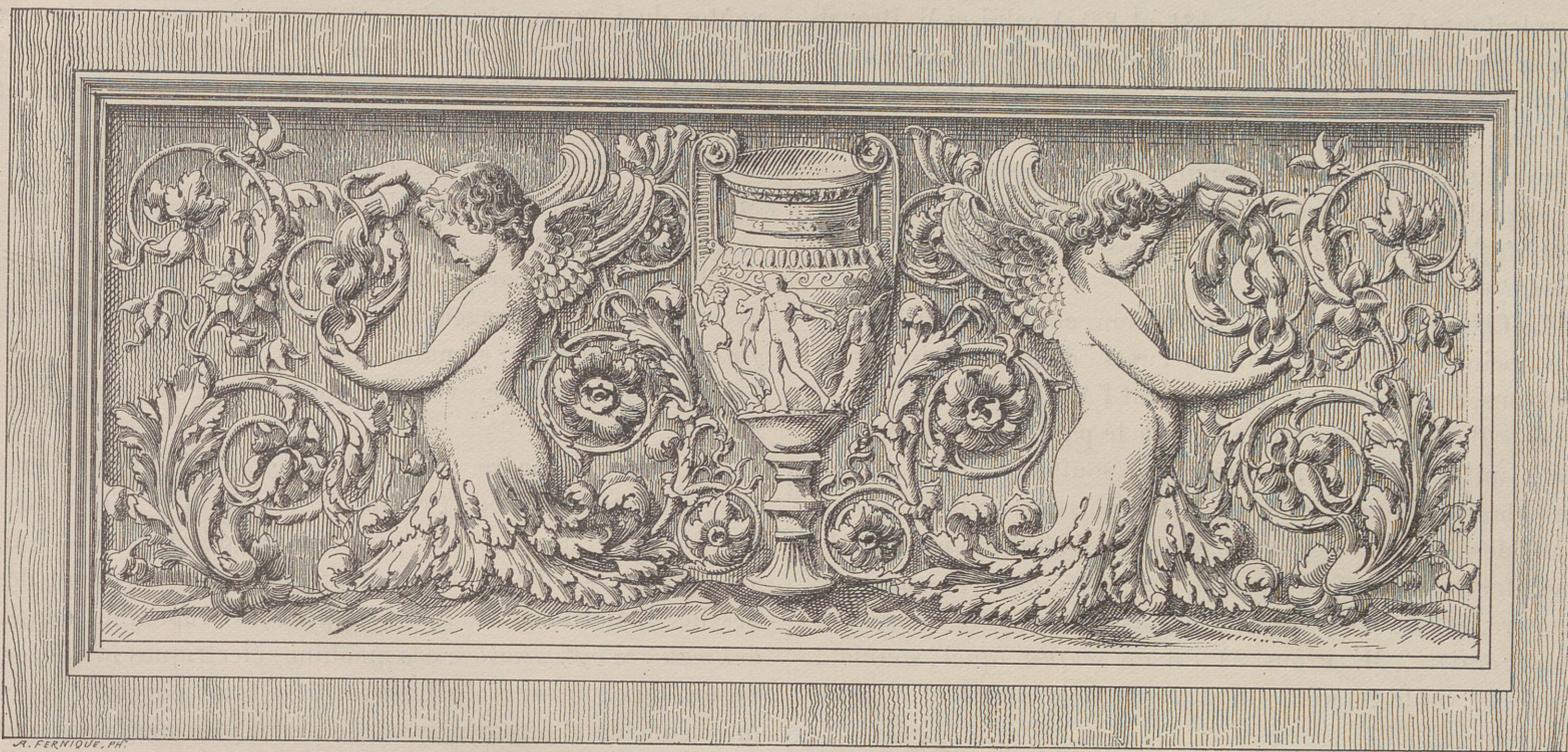
**VITRAUX D'ÉGLISE
ET D'APPARTEMENTS**
A. PROYE
81 et 83, faubourg St-Antoine, Paris

USINES DES MOSAIQUES D'ORANGE
(Vaucluse).

MARQUE J. B. SAUNIER

Tonnets, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.

DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE



LES ARCHITECTES « SUR LE TAPIS » DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Un scandale mosaïque au Louvre! — Les « Civils » et les « Historiques » ou les « Toutous de faïence ». — Versailles et vandalisme ou « ôte-toi de là que je m'y mette ».

Quand je disais, dernièrement, à propos du massacre qui paraît recommencer pour les architectes des Bâtiments Civils : « A qui le tour, Messieurs!... », cela pouvait sembler une Jérémiade intempestive. Quelqu'un — non pas quelqu'un, c'est *Nemo* qu'il se nomme — trouva ce cri très maladroit, surtout en ce qui concerne la dernière victime de ce jeu administratif : il convenait de ne rien dire. Laisser faire était de meilleur goût. Nul ne pouvait savoir quel crime abominable obligeait une honnête administration à se séparer d'un criminel fonctionnaire.

On n'attaquait point ici le talent; on s'en privait, tout simplement. — Taisez-vous donc, jeunes élèves d'un maître hésitant, etc., etc. Puis, quelque vieux bonze, prenant en pitié la généreuse indignation des jeunes a dit, tout bas, en bredouillant : « Il n'est point défendable, asseyons-nous dessus. Vive le rond-de-cuir! »

— Vive le rond-de-cuir! reprend *Nemo*; taisez-vous donc, jeunes moules! De quoi vous plaignez-vous? Ça fait de la place pour les autres. D'ailleurs, il est bien révoqué; si vous dites un mot de plus: tant pis pour lui, vous *ostinerez* l'administration. Il y va de sa tête, grâce à vos stupides observations. Vous n'aviez rien dit pour MM. Leclerc, Lafollye, Corroyer, et Loviot; c'était bien mieux.

— Pardon, étrange confrère *Nemo*; mais nous avons tous voté, par manière de discrète protestation, pour ces honorables révoqués, tous artistes de grand talent; nous avons mis leurs noms en tête des listes d'élection pour le Jury du Salon. Souvenez-vous-en.

Passons à d'autres. Voulez-vous?

6^e Année. — N^o 9.

Chacun sait que, pour décorer convenablement ce bel escalier Daru, au Louvre, sous la voûte blanche duquel repose le magnifique morceau de statuaire grecque dite la Victoire de Samothrace, chacun sait que M. Guillaume, ancien pensionnaire de France à Rome, ancien inspecteur des travaux du Palais des Archives et des Palais de Versailles, M. Guillaume, depuis quelques années architecte du Louvre, avait eu l'idée d'appliquer le travail des élèves de l'École Nationale de mosaïque récemment fondée, à la décoration de cet escalier.

M. Lenepveu, peintre d'histoire, membre de l'Institut, a été chargé, par l'administration des Beaux-Arts, de dessiner les cartons de quatre figures allégoriques personnifiant les écoles d'art qui ont illustré les époques du Moyen-âge et de la Renaissance : c'est-à-dire l'école française, l'école italienne, l'école flamande et l'école allemande. (Depuis tantôt un siècle, il s'est passé des choses dont la mémoire n'a rien à voir avec l'état des arts en Europe au XI^e, au XIII^e ou au XVI^e siècle.) M. Lenepveu, son dessin étant approuvé par l'administration des Beaux-Arts, représenta l'école allemande, comme les autres, sous la figure d'une femme tenant une œuvre d'art ou, plutôt, le symbole, le « schéma » d'un art monumental ou décoratif : c'est-à-dire, pour l'école allemande, un modèle abrégé, simplifié, d'une église de Cologne — celle des Saints-Apôtres peut-être, de style romano-rhénan. C'était de l'impartialité esthétique et historique.

Écoutons M. Antonin Proust qui, à la séance du 24 « écoulé » (Voyez l'*Officiel*), dit son fait, sans périphrases, — mais non sans phrases — à l'architecte du Louvre, aux mosaïstes français qu'il traite d'Italiens, au peintre d'histoire, membre de l'Institut, sur les cartons de qui la voûte de l'escalier Daru, au Louvre, a été mosaïquée de la façon que savent

nos lecteurs (Voir 1^{re} année, p. 481, pl. 85). A celui-ci M. Proust dit gentiment, ainsi qu'à M. l'architecte : « Je comprends *que quand on vient de Rome on ne connaisse pas l'histoire de France....* Je me plaisais à penser *que c'étaient des étrangers, seuls, qui avaient pu commettre la grossière erreur que je signale....*, J'ignore comment cela s'est fait, mais je dis *que c'est un scan'ale qu'il est impossible de tolérer!* (*Très bien! très bien!*) »

La Chambre trépigne d'indignation, car les architectes et les peintres français sont accusés d'aplatir pinceaux, crayons, compas et mosaïque devant l'Allemagne... (!!!)

— « Il n'est pas possible, ajoute le pathétique M. Proust, dans un élan de patriotisme, à lui soufflé la veille par un membre facétieux et cruel de la Commission qu'il préside — celle des *Monuments Historiques* (1) — il n'est pas possible de maintenir la décoration qui a été placée dans l'escalier du Louvre, et cela pour une raison majeure : cette décoration (tout entière, M. Proust?) est un *soufflet* (quel soufflet! toute la voûte?) un soufflet donné à la vérité et à notre patriotisme! (!!!) »

« Votre manufacture de mosaïque a eu, Monsieur le Ministre, la malencontreuse idée (2) de *faire une figure* qui représente l'art allemand; et cette figure *tient dans sa main un édifice gothique*. Or tout le monde sait que l'édifice gothique nous appartient; que la plupart des édifices gothiques de l'Allemagne ont été bâtis par des Français! » (*Approbation.*)

Malheureusement le joujou que « tient à la main » — vous entendez-bien — la figure de l'école allemande au Moyen-âge, ce joujou *est une église romane*, nous l'avons déjà dit.

Mais M. Proust n'y a point été voir, sans doute. Il lui a suffi d'une petite diatribe poussée contre architecte et peintre de l'école dite classique, pour s'emballer et se faire applaudir à la Chambre en mêlant *art et patriotisme*.

Malheureusement encore, quand M. Proust reproche, avec indignation, au ministre d'employer une bande d'Italiens à mosaïquer le Louvre français, il ignore ce détail que, *depuis environ cinq ou six ans*, les Italiens embauchés pour former des apprentis français aujourd'hui habiles artisans — (il le fallait bien puisque les Italiens seuls, il y a dix ans, faisaient de la mosaïque) — ces Italiens ont été congédiés. Il en est resté un seul, italien, M. Vanutelli, très artiste celui-là, contre-maître de l'atelier français, sous la direction d'un ancien fonctionnaire du ministère des Beaux-Arts. M. Vanutelli est parti lui-même il y a un an.

Voilà donc les prétendus *Italiens*, travestisseurs d'histoire — presque suppôts allemands à en croire l'indignation, l'exaspération du fougueux orateur — et qui ne sont que de bons Français comme vous, Monsieur Proust, ne vous déplaît.

« Il n'y a que des Français à l'École de mosaïques », vous a dit M. le ministre. Et ces Français-là ont déjà décoré pas mal de morceaux d'architecture comme l'abside du Panthéon, les

(1) Notez-bien que les *Monuments Historiques* et les Bâtiments civils s'entre-regardent, depuis des lustres, comme toujours de faïence : chacune de ces deux administrations distinctes se croyant volée de tout ce qui tient aux attributions de l'autre.

(2) Les mosaïstes, M. Proust le sait bien, ne sont que des outils irresponsables dans la main des artistes « Romains » auquel le président des Monuments Historiques — lisez *diocésains* — envoie ses pavés plus lourds encore que patriotiques.

voûtes du Louvre, etc., etc.; et tout cela avec des émaux fabriqués à Saint-Denis, suivant la recette italienne; et tout cela avec les 25,000 francs par an (pour tous travaux et fournitures) que vous reprochez à ces « Italiens ».

Ce ne sont donc pas des Italiens? dit alors M. Antonin. Si ce n'est ton frère, alors c'est donc toi.

A bas les masques!

« Je le regrette, car je me plaisais à penser (allons donc!) *que c'étaient des étrangers seuls qui avaient pu commettre la grossière erreur que je signale.* »

La *grossière erreur*, vous la connaissez : « Cracher en l'air.... »

Il reproche encore à l'architecte du Louvre (Pierre Lescot, Lemercier ou Perrault?) les 2 ou 3 salies obscures — le Louvre n'est pas d'aujourd'hui bâti — qui, sur 60 autres salles suffisamment claires, contiennent des dessins malaisés à étudier avec fruit. Il reproche encore des *matières inflammables*, des machines électriques installées, dit-on, aux sous-sols du Louvre. Il suffirait pourtant à ces messieurs de s'informer avant de parler : les machines sont au ministère des Finances. — Adressez-vous donc à côté.

Mais, dit encore M. le rapporteur du budget des Beaux-Arts, en parlant de l'architecte des Bâtiments civils chargé des Palais de Versailles; « nous verrons encore, du fait de ce service d'architecture officielle — les Bâtiments civils — des actes de *vandalisme* comme ceux que tous les archéologues ont constatés depuis qu'il est créé. (*Très bien! très bien!*) »

« Je tiens à dire à M. le ministre que le château de Pau n'est pas le dernier qui sera *massacré* par la direction des Bâtiments civils (Monsieur Comte, on ne vous l'envoie pas dire): *Versailles est en train de l'être*, à l'heure qu'il est. »

M. MONTAUT (qui s'y connaît) : « Ce sont des vandales! »

On n'entend plus parler que d'abominations lorsqu'il s'agit d'architectes et d'architecture.

Vous comprenez, n'est-ce pas? Le président de la Commission des Monuments Historiques ne se contentera plus de présider à la restauration des monuments gothiques. Il se rappelle avoir été ministre des Arts en France durant quelques semaines. Il lui faut les Bâtiments civils. Et, tout comme Viollet-le-Duc l'eût fait, il fera restaurer les Triansons et Versailles par les élèves de M. de Baudot — peut-être même par les siens propres.

Une bourrade au défunt architecte du Muséum, M. André; une autre à celui, mieux portant, de l'École de médecine « où il n'y a que des portiques »; et l'aimable rapporteur, mangeur d'architectes classiques, « *le proclame bien haut à la tribune* : les architectes des services officiels ne se préoccupent jamais de la situation de l'édifice qu'ils construisent (*Très bien, très bien*); ils ne se préoccupent que de son effet extérieur. »

M. MONTAUT. « De l'élévation et de la façade! »

Tandis que les architectes des Monuments Historiques, placés sous la direction de M. Proust, aiguillonnés par M. Montaut et d'autres : ah! ce serait bien autre chose! Pourtant, ils sont officiels aussi.

« Peu importe à ces architectes officiels, dit encore M. Proust, peu leur importe que les employés qu'ils entassent dans certains bâtiments soient atteint d'ophtalmie ou meurent

de congestion (*épouvante, stupeur de la Chambre*) pourvu que l'effet extérieur soit obtenu! »

Meurent les employés! Vive la façade! Voilà la devise des architectes des Bâtimens civils.

— As-tu fini? dirait Gavroche.

— Mais oui, dit derrière moi une dame un peu loquace, c'est bien fait! Ces farceurs d'architectes! J'en connais un, ma chère, qui chaque fois, sans rater, *oublie l'escalier*

— Ah! charmant! Ah! très fin de globe, *l'escalier!* dit un gommeux (*succès de rires discrets*).

Je me retourne et reconnais, sans l'avoir hélas! jamais vue, « Une de vos lectrices », l'aimable *tombeuse* d'architectes, le *rempart* des ingénieurs.

Mais révoquez-les donc, Monsieur le Ministre, révoquez-les donc, Monsieur le Directeur des Bâtimens civils; ou plutôt fusillez-moi tous ces bâtisseurs-là!

Nemo l'a dit: s'il leur arrive malheur, c'est qu'ils l'ont bien mérité — probablement, du moins.

E. RIVOALEN.

LETTRE D'ITALIE

A LA CONSTRUCTION MODERNE

La première exposition italienne d'architecture.

II. — LE CONCOURS ITALIEN.

(Voyez page 85.)

Mais, vraiment, je devrais vous parler plus de l'exposition que des exposants; c'est-à-dire je devrais vous renseigner sur les résultats sommaires de l'exposition plus que particulièrement sur les travaux exposés. A ce propos je remarquerai, en passant, que le ministre de l'Instruction a nommé une commission pour rédiger un rapport sur le résultat général de l'exposition turinoise; c'est-à-dire sur le sujet qui devrait inspirer cette lettre.

L'état actuel de l'architecture italienne, tel qu'il se montre à l'exposition de Turin, n'est pas certainement des plus satisfaisants. Chez nous, l'architecture est dépourvue de tout cachet personnel. C'est ce qui arrive un peu partout, il est vrai, mais en Italie, nous sommes vraiment arrivés à une complète insensibilité architecturale. Dans l'exposition de Turin même, les envois qui se rapportent à l'architecture moderne n'ayant pu avoir un classement régional, le rapprochement qui en est résultée a montré plus que jamais que l'Italie n'a point une architecture régionale dans les bâtimens d'ordre secondaire comme les maisons de location, les hôtels privés, etc., tandis que dans les bâtimens monumentaux cette physionomie régionale se montre assez visiblement. De la sorte, s'il s'agit par exemple d'une église à élever en Toscane, les constructions de Florence, de Pise et de Lucques donnent le type à suivre, on dirait presque instinctivement, aux architectes; et s'il s'agit d'une église à élever en Lombardie, les églises de Milan et de Pavie inspirent les architectes lombards. En conséquence, on peut dire que l'architecture italienne se *région-*

lise sur les exemples des anciens; c'est-à-dire que les architectes toscans suivent la marche des monuments toscans, les architectes lombards suivent celle des monuments lombards, et ainsi de suite pour les autres régions de l'Italie. Mais dans tout cela rien d'original, rien de personnel. Et il faut ajouter que le classicisme a encore chez nous de tels attraits, que nul n'ose s'en écarter. La symétrie, la ligne droite, la silhouette, immobile dans son parallépipède régulier, ont la sympathie des architectes italiens. C'est pour cela que, dans ma lettre dernière, je regrettais l'insuffisance du concours des architectes anglais, qui, avec leur architecture privée, style reine Anne, auraient pu montrer aux Italiens les résultats splendides qu'on peut obtenir d'une architecture mouvementée. Nos architectes, sur ce point, sont extrêmement timides.

La timidité, en général, est le caractère de l'architecture contemporaine de l'Italie. Cependant, dans les provinces du nord, dans la Lombardie et le Piémont, à Milan et à Turin, il y a un esprit plus vif, plus alerte que dans les provinces du Centre et du Sud, à Florence surtout. Il faut ajouter que là où se trouvent les spécimens les plus considérables de l'antiquité, là, chez nous, l'architecture est dans les conditions les plus déplorables.

A l'exposition se trouvent bien des constructions turinoises et milanaïses, florentines et romaines, et on peut se persuader qu'en général les constructions milanaïses et turinoises sont plus originales que celles de Florence et de Rome. On trouvera à Florence et à Rome un purisme classique que Milan et Turin n'ont point; mais, en revanche, Milan et Turin se lancent dans le champ ouvert de la recherche architectonique et cherchent à y recueillir les fruits défendus. La lumière nous vient du nord à présent. Je ne peux pas donner, naturellement, à l'appui de cette lettre, tous les dessins que je désirerais; je me bornerai aujourd'hui à publier le dessin de la maison Besozzi, à Turin, élevée sur les plans de l'architecte Riccio, qui vous donne une idée de la façon dont les styles anciens sont compris à Turin, et de l'amour du xvii^e et xviii^e siècle qui, dans la capitale du Piémont a produit les œuvres du célèbre Guarino Guarini et de Filippo Juvara. La photographie de cette maison figure à l'exposition d'architecture, de même que le dessin du palais Levi (V. page 86) élevé, il y a déjà quelques années, à Florence, par l'architecte Presenti, qui peut être montré comme spécimen de la façon puriste dont on comprend l'architecture de la Renaissance à Florence.

Il est déplorable que dans cette exposition ne figurent point les constructions de l'architecte turinois M. Ceppi — l'un des architectes les plus artistes d'Italie; — de cet architecte dont les turinois ont le tort, à mon sens, de croire que le chef-d'œuvre soit un petit hôtel privé sur la place Solférino — un hôtel dans le style de la renaissance florentine, un morceau de Lung'Arni dans la capitale du Piémont, et qui est bien loin d'être aussi considérable que l'hôtel en style xviii^e siècle, sur la même place, et moins encore que l'hôtel sur le Corso Oporto et rue Arsenale qui révèlent le goût et l'originalité de notre éminent architecte.

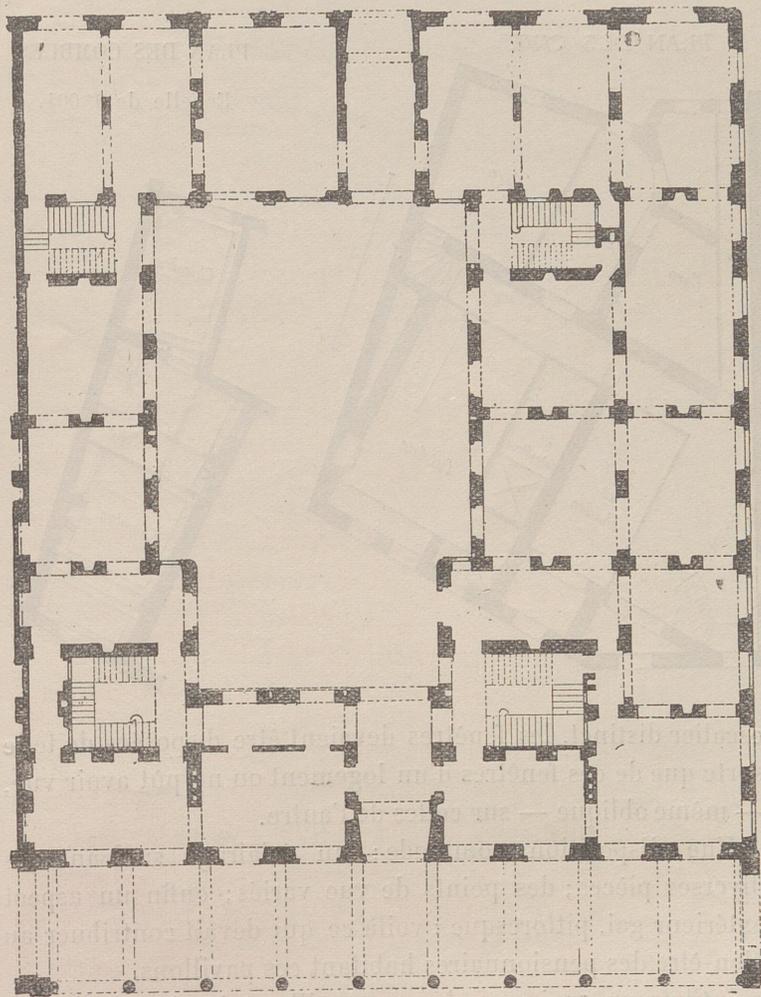
A l'exposition de Turin je me suis arrêté de préférence sur les envois de jeunes architectes, et mon examen m'a donné la plus grande satisfaction. Car j'ai trouvé dans plusieurs spéci-



Maison Besozzi, à Turin. — Architecte : M. C. Riccio.

mens de l'exposition — spécimens de MM. Moretti, Locati, Sommaruga, D'Aronco, Faini, etc., des projets fort sérieux. M. Moretti, avec son projet du palais du Parlement, a donné une très remarquable idée de son talent artistique. La composition de ses plans et de ses façades, de même que

la simplicité élégante de son rendu, lui font le plus grand honneur. Une étude plus étendue que celle que j'ai pu faire sur les châssis de M. Moretti, ferait ressortir, peut-être, des défauts que je n'ai pas remarqués dans mon examen sommaire; mais le projet Moretti restera toujours une œuvre



Plan de la maison Besozzi.

d'art fort remarquable. Et M. Locati, en plusieurs dessins inspirés hélas! de la tradition, a montré lui-même un goût exquis. M. Sommaruga, très jeune et même d'une extrême jeunesse, ayant l'indiscipline féconde de son âge, n'est pas moins remarquable, à l'exposition de Turin, parmi les jeunes. M. Sommaruga montre un esprit vif et le désir courageux de s'affranchir de la tradition, surtout dans son projet pour le palais du Parlement, en coopération avec M. Broggi (Vous l'avez publié dans le dernier numéro, de l'année passée, de la *Construction moderne*). Et M. D'Aronco, avec une série de dessins exécutés à la plume, montre bien plus que les précédents qu'il veut, selon une expression pittoresque de E. Véron, « voler de ses propres ailes » dans un ciel qui cependant fait quelquefois ressouvenir du ciel français. Et M. Faini, désireux lui-même d'être un artiste et non un traducteur, dans une série de portes et de fenêtres, montre un esprit si libéral et un sentiment si exquis du pittoresque, que je voudrais bien vous donner un spécimen de ses « études d'architecture », comme ces envois ont été appelés par M. Faini. Parmi les jeunes, je devrais vous signaler l'exposition de feu l'architecte Brentano — le vainqueur du concours pour la façade du dôme de Milan, — qui, avec ses croquis de voyage, arrête les intelligents, non moins qu'avec sa façade dont le modèle en bois, désormais achevé, sera exposé dans les premiers jours du mois de décembre à Milan. Et je pourrais continuer à vous signaler des travaux de jeunes gens en me dirigeant sur les envois des écoles d'architecture de Milan où, si un esprit trop scénographique heurte parfois le sentiment des « amis de la forme », il n'en est pas moins vrai, que dans

quelques jeunes élèves il n'y ait de la vitalité qui séduit et entraîne.

Les travaux des jeunes sont un des succès de l'exposition turinoise; et ce succès réjouit infiniment. Espérons à présent que l'exposition d'architecture qui aura lieu à Rome, en 1893, et qui sera internationale, confirmera le succès que je vous signale. Et un esprit vraiment libéral, en regardant ces tournois artistiques, proclame une fois de plus que l'originalité est la condition essentielle de toute œuvre d'art, et que l'architecture doit vivre de la vie de son temps, si elle veut se faire comprendre du public; — de ce public qui volontiers se croit sceptique et blasé, et qui a l'âme, en revanche, ouverte à toute poésie, à tout art, à toute architecture, du moment qu'elle est sincère, — c'est-à-dire, sentiment et non formule; — qu'elle est une forme traduisant des idées personnelles et non vides, inanimées et dépourvues de tout esprit original

Alfredo MELANI.

HOTEL, PLACE DES ÉTATS-UNIS

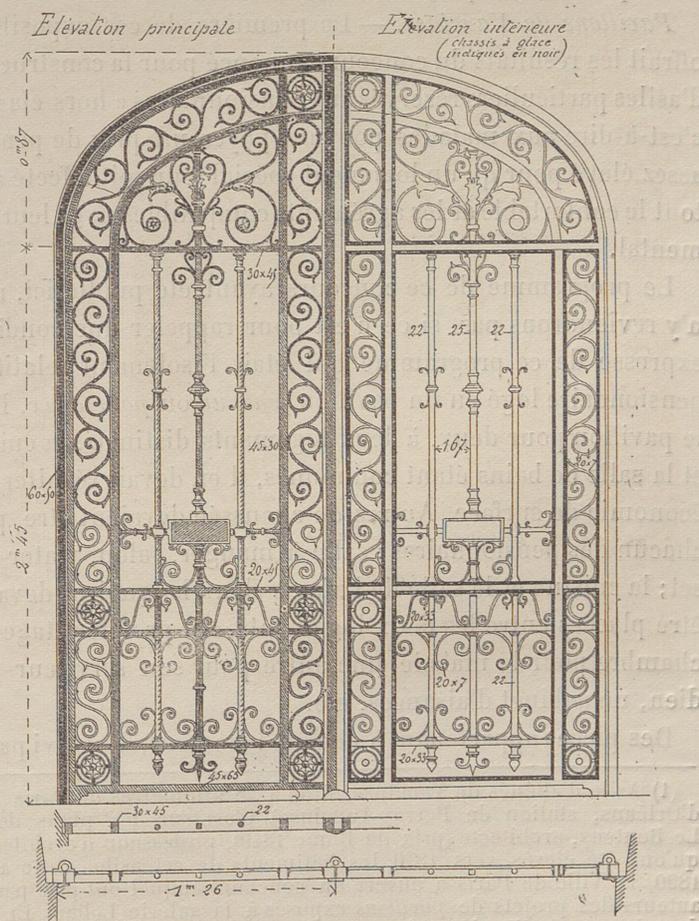
A PARIS

PLANCHES 18, 19, 20, 21.

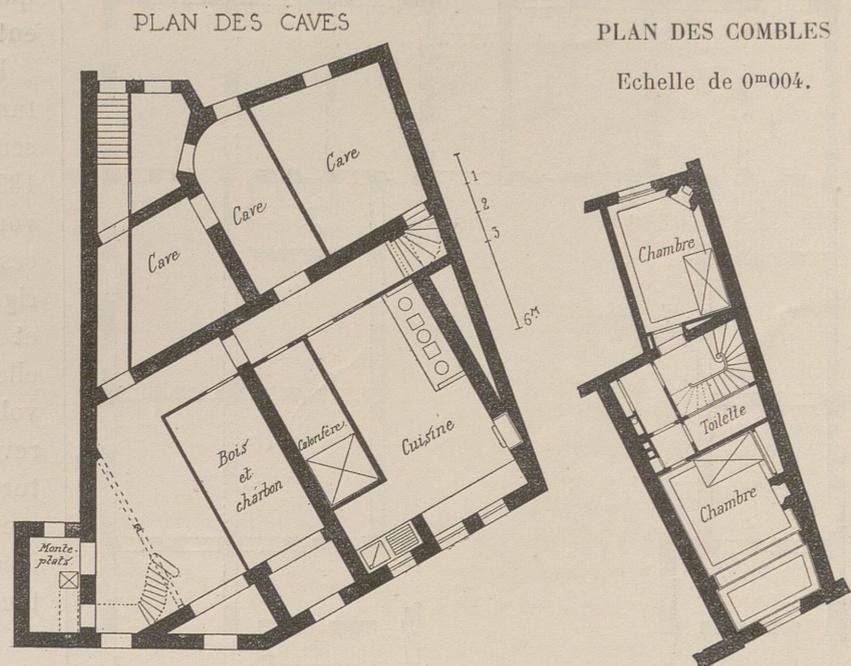
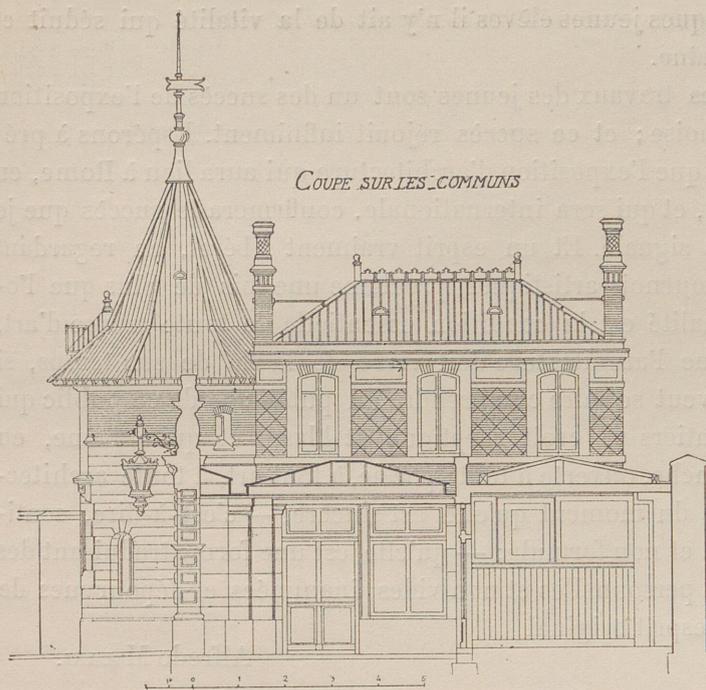
(Voyez page 89.)

Nous terminons la publication de l'hôtel construit place des États-Unis par M. Olezinski, en donnant en planches hors texte l'élévation géométrale d'une grille sur l'avenue, accompagnée de deux plans de l'hôtel. La deuxième planche reproduit la vue des communs avec les plans de cette construction annexe.

Dans le texte nous avons placé la grille d'entrée. On peut



Grille d'entrée de l'hôtel.



la comparer à la grille du jardin. Ce sont deux beaux spécimens de ferronnerie. On verra encore la coupe sur les communs et les plans secondaires de l'hôtel principal.

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Les pavillons de Vacluse et les maisons à bon marché.

Tout dernièrement, deux expositions d'architecture étaient ouvertes, en même temps, à l'Hôtel-de-Ville de Paris : c'était l'exposition des projets pour les *pavillons isolés* à construire, dans le parc de Vacluse [asile départemental d'aliénés (1)], et l'exposition des projets de *maisons à bon marché*.

Pavillons de Vacluse. — La première de ces expositions offrait les résultats du concours annoncé pour la construction d'asiles particuliers réservés aux pensionnaires « hors-classe » c'est-à-dire aux malades pouvant payer un prix de pension assez élevé pour qu'un logement spécial leur soit affecté avec tout le confortable et les agréments compatibles avec leur état mental.

Le programme de ce concours ayant été publié ici, nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour rappeler une condition expresse de ce programme qui était l'isolement relatif du pensionnaire logé en un pavillon *pour un* ou *pour deux*. Dans le pavillon pour deux, à deux logements distincts, la cuisine et la salle de bains étant communes, il en devait résulter une économie de surface. Au rez-de-chaussée devaient être, pour chacun des pensionnaires : salle à manger, salon, water-closet; la cuisine et la salle de bains à deux baignoires devaient être placées entre les deux logements. Au premier étage une chambre pour le malade, une autre pour son serviteur-gardien, un cabinet d'aisances, etc.

Des pièces appartenant à chaque logement, desservi par un

(1) Asile d'aliénés de Vacluse, situé à 28 kilomètres de Paris (ligne d'Orléans, station de Perray-Vacluse). C'est sur les plans de feu Le Bouteux, architecte (prix de Rome 1849), professeur d'architecture qu'ont été élevés, vers 1870, les bâtiments de cet asile. Cette année 1890, la Ville de Paris a ouvert un concours auquel ont pris part les auteurs des projets de *pavillons* exposés à la galerie Lobau. Et c'est dans le parc de l'ancien château de Vacluse appartenant à l'asile que doivent s'élever les pavillons en question.

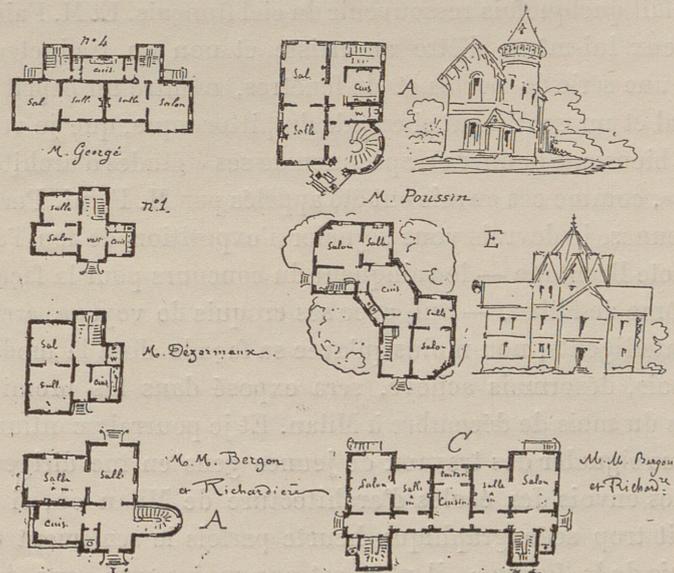
escalier distinct, les fenêtres devaient être disposées de telle sorte que de ces fenêtres d'un logement on ne pût avoir vue, — même oblique — sur celles de l'autre.

Une disposition commode; un éclairage suffisant des diverses pièces; des points de vue variés; enfin un aspect extérieur gai, pittoresque : voilà ce qui devait contribuer au bien-être des pensionnaires habitant ces pavillons.

« Clefs en mains », chaque pavillon simple (pour un), devait ne coûter que 21,000 francs; le pavillon *pour deux* pouvait aller jusqu'à 42,500 francs. Ce n'était pas impossible.

Dans son ensemble, l'exposition sentait bien un peu l'École, par le brillant du rendu, l'étude un peu leste et, encore, la tournure, généralement ingénieuse autant que libre, des projets de « pavillons dans un parc ».

En particulier, les projets de MM. Bossis, Bernard (Joanny), Bergon et Richardière, Dézermans, Lefèvre, Morin-Goustiaux, Georgé, Poussin, Bouhon, Saint-Père, etc., ces projets de petites maisons champêtres, simples ou doubles, en pierres ou en briques, mais toutes pittoresques et amusantes au possible, toutes agréablement distribuées, offraient une charmante réunion d'idées originales; un bouquet d'aquarelles, habillant des arrangements assez pratiques;



des dispositions confortables, de bonnes proportions.

Tous ces projets n'ont pas été « désignés au choix de l'administration » par le jury — ce qui constituait le but des efforts — mais tous contenaient quelque chose de joli, d'imprévu, amené par une interprétation originale, adroite, du programme donné.

Ont été « désignés », *ex aequo* croyons-nous, et seront probablement choisis pour être exécutés : le pavillon n° 4 double de *M. Georgé*; le pavillon simple (A) de *M. Poussin*; le pavillon simple (A) de *MM. Bergon et Richardière*, et enfin le pavillon double (D) des mêmes auteurs.

Bientôt, espérons-le, nos confrères précités et l'administration municipale nous mettront à même de faire passer sous les yeux des lecteurs de la *Construction moderne* la reproduction des projets distingués par le jury.

A l'avance, on nous permettra bien quelques mots sur chacun des pavillons les plus remarquables envoyés au concours, et quelques extraits de notre carnet de visite.

Pavillon A (simple) de *MM. Bergon et Richardière* : gentil petit plan très « décroché », tourmenté même par les angles très saillants ou très rentrants du corps principal et des ailes. Mais il fallait, comme il est dit plus haut, pour la forme des pavillons doubles, varier l'orientation, la direction, des plans verticaux de façades à fenêtres, afin d'éviter à chaque pensionnaire une rencontre visuelle avec son voisin : les auteurs s'étaient, sans doute, fait la main à ces décrochements, au point que l'habitant du pavillon simple ne risquera pas de s'apercevoir lui-même d'une fenêtre à l'autre. Importance coûteuse et complication inutile; angles ombreux et saillies gênantes pour les points de vue; silhouette pittoresque, amusante; voilà les côtés faibles et l'avantage extérieur de ce genre heurté. Disons, bien vite, qu'il est impossible d'étudier avec plus d'esprit, de rendre avec plus de charme un projet dont la forme nous paraît trop « déhanchée » pour le type de pavillon simple.

Le jury, pourtant, a désigné ce pavillon A, parmi les quatre (A, B, C, D,) qu'envoyaient *MM. Bergon et Richardière*. Désigné encore le pavillon D, des mêmes auteurs, pour deux pensionnaires : plan assez déchiqueté comme le précédent. Mais ici, cela se passe sur une plus grande surface et procure l'indépendance demandée.

Une grande cuisine commune et une *laiterie* commune aussi — le lait est, paraît-il, ordonné aux têtes faibles. — Chaque logement ou maison séparée se compose d'un grand salon, d'une plus petite salle à manger et de deux chambres de mêmes proportions, situées au-dessus (pour le pensionnaire et son gardien) : le tout desservi par vestibule, escalier, muni de water-closet en saillie extérieure, et agrémenté de perrons. Très bien, très agreste, et sans aucune des « fan-freluches » parisiennes dont on abuse parfois : tel était le pavillon double des mêmes auteurs.

Ces esquisses, rendues avec une grâce charmante et de séduisantes colorations pourront, à l'étude, se simplifier et bien venir. La suppression d'une prodigalité de *petits trous*, barbacanes ennuyeuses, amènerait-là de la tranquillité.

M. Bouhon avec le plan très pratique de son pavillon simple et de gentilles élévations en briques ou en moellons

avait, dans son pavillon double, des vestibules sombres et d'inégales dimensions.

Un bon petit plan pour pavillon simple, mais des pièces trop petites (3^m20 de largeur), et une charpente ouvrée trop fragile pour les combles, des murs trop minces au premier étage (0^m22) : voilà, peut-être, ce qui a empêché le jury de désigner le projet de *M. Dézermans*.

Il est inadmissible qu'en un lieu où le terrain n'est pas cher, on abrite convenablement une habitation contre le froid, la chaleur ou l'humidité par des murs en briques de 0^m22 d'épaisseur — même de 0^m33.

De *M. Georgé* le n° 4, pavillon double « désigné », comportait deux maisons contiguës, à cuisine, salle de bains, fosse d'aisances et calorifère communs; silhouette tourmentée — on a dit pourquoi; — façades de casino italico-arabe, gaie, colorée de faïences et coiffée de toits plats, en briques si fragiles dites à recouvrement. Le pavillon n° 1 (simple) du même auteur, nous plaisait mieux à cause de sa bonne disposition : excellente petite maison des champs, façades en briques à damiers. La tourelle renfermant l'escalier du pavillon simple n° 6 (même auteur) est une dépense bien forte pour une si petite maison. Un pan de bois, apparent, coquet, pittoresque mais insuffisant abri, surmontait un soubassement solide en maçonnerie.

D'ailleurs, *M. Georgé* enveloppe presque tous les pavillons d'un bon mur de 0^m50, pose ses planchers sur des refends de 0^m22 et distribue en 0^m11 : C'est juste et raisonnable.

Très raisonnable aussi, très pratique le petit plan de *M. Lefèvre*, mais élevé en murs trop minces (0,375); économie de water-closet (au 1^{er} seulement). C'était très étudié au point de vue de l'exécution, très possible en apparence comme dépense; mais des fenêtres trop étroites, des proportions peu agréables et un rendu désavantageux nuisaient à ce consciencieux projet.

M. Poussin a étudié et rendu avec infiniment de goût un très bon plan de pavillon simple (A) que le jury a distingué. Un charmant croquis perspectif de l'élévation, avec la tour d'angle contenant l'escalier et ses petites fenêtres disposées en rampant; le petit porche abritant l'entrée de cette tour dont le rez-de-chaussée sert de vestibule; la disposition et la forme si simples, si « bonhommes » et si pratiques de ce plan; enfin la silhouette à la fois vigoureuse et coquette de l'extérieur; il n'en fallait pas tant pour faire « désigner » ce projet « au choix de l'administration ». C'est ce qui a été fait.

Cependant, au point de vue de la stricte économie, la tour était ici de trop. Un bon escalier « à la française » se loge économiquement en parallélogramme.

— Au surplus; trop de clochers, de tours et de poivrières dans l'ensemble de cette exposition. C'est à l'Opéra-Comique que conviennent ces moyens de décor répondant si peu aux besoins de la vie réelle, intime; et les aliénés n'ont que faire de ces dispendieuses gentillesses.

Le pavillon B, de *M. Poussin*, avec son porche trop important, trop ouvert, répondait au programme d'une « chapelle dans un parc ». Le pavillon D à effets de tuiles sur ses toitures à damiers, aurait pu avoir des vestibules moins longs et plus éclairés : c'était trop tourmenté, à l'anglaise. Mais, en

revanche, quel ingénieux accouplement, celui du pavillon double E : voilà une silhouette obtenue sans ressauts ombreux, avec de la vue pour toutes les fenêtres.

Nous devrions citer, encore, d'autres pavillons d'aspect aimable et de gentille composition, tels que ceux de MM. Saint-Père; mais nous sommes limités; et nous n'avons encore rien dit du concours des *habitations à bon marché* : ce sera pour la prochaine fois.

(A suivre.)

A.

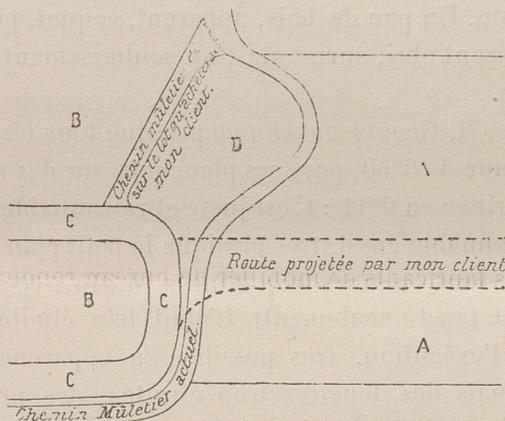
CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Servitude. — Passage.

Mon client est propriétaire de la parcelle A (inclus un croquis explicatif des lieux) desservie par le chemin muletier qui le sépare de la propriété de M. B...

M. B... a fait construire à ses frais et dans sa propriété le chemin carrossable C, et a divisé sa propriété en une certaine quantité de lots, dont plusieurs sont actuellement vendus avec droit de passage sur le chemin C.



Si mon client achetait le lot D, ce qui lui donnerait droit de passage sur le chemin C, ne pourrait-il pas embrancher sur le chemin C le chemin qu'il a projeté? Le raccordement du chemin de muletier n'offre aucune difficulté.

Dans le cas où l'achat du lot D ne suffirait pas, mon client dévierait le chemin muletier suivant E pour ne faire qu'une seule propriété de A et D.

Réponse. — La servitude de passage que comporterait le lot D ne pourrait profiter qu'à ce lot et non à d'autres lots, en sorte, par exemple, que si le client de notre correspondant lotissait la parcelle A et voulait la vendre, il ne pourrait conférer à ses acquéreurs un droit de passage sur le chemin C, or il ne peut exercer un droit qu'il ne peut conférer, la route projetée serait une aggravation de passage sur le chemin C que le propriétaire B... pourrait empêcher. Alors bien même que le client de notre correspondant deviendrait acquéreur du lot D, le chemin muletier ne pourrait être dévié en empruntant le parcours du chemin C. Ce chemin subirait en effet une servitude entre l'ancien chemin muletier et le nouveau chemin.

Vues.

Un de mes clients B... est propriétaire d'une petite maison composée d'un rez-de-chaussée seulement. Cette maison donne d'un côté sur la grande rue et de l'autre sur le hangar du voisin C... dont il est séparé par un petit couloir de 1^m40

de large lui appartenant. Deux portes dans la façade de derrière donnent accès dans le petit couloir. Mon client voudrait remonter sa maison d'un étage, et comme les croisées du premier passeront par-dessus le faitage du hangar, il désirerait savoir si C pourrait y mettre empêchement.

Réponse. — On ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect, ni balcons ou autres semblables en saillie sur l'héritage clos ou non clos de son voisin, s'il n'y a dix-neuf décimètres (six pieds) de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage.

Les fenêtres ouvertes dans l'exhaussement projeté de la maison B constitueraient des vues droites à moins de la distance légale; en conséquence le voisin pourrait s'opposer à leur ouverture; et en tout cas ces vues ne seraient que précaires, car le jour où le voisin C... ferait disparaître son hangar, les fenêtres ouvertes par B... devraient aussi disparaître.

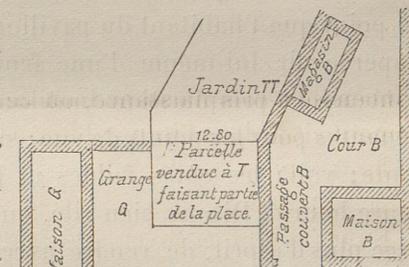
Place. — Déclassement. — Prémption. — Recours.

Dans une commune voisine de chez moi, un de mes clients se trouve ou croit être lésé dans ses droits par la commune elle-même ou par son voisin.

Voici le détail de l'affaire :

Mon client B... avait, lors de la construction de sa maison, ouvert une porte *a* dans son mur de clôture longeant la parcelle de place publique qui alors n'était pas aliénée. Il devait être, il me semble, entièrement dans ses droits.

Plus tard la commune décide de vendre le terrain indiqué et qui a été acquis par T... qui était propriétaire du jardin TT dont la sortie se trouvait en *h*. Il me semble qu'alors la commune, pour éviter tout ennui, eût dû tout au moins céder une largeur de 3 à 4 mètres à B... pour qu'il eût le libre accès à sa porte *a*, car il avait par rapport à cette porte un droit de préemption aussi valable que celui de T..., à ce que je crois.



Place publique et Rue.

Une enquête de *commodo et incommodo* fut faite alors; B... protesta et offrit beaucoup plus cher que T... du terrain à vendre. L'administration municipale passa outre, et après autorisation préfectorale vendit le terrain à T... Aujourd'hui T... a bâti sur le terrain qu'il avait acquis.

B... lui a demandé de lui céder le passage pour aller à sa porte et T... a refusé. B... a-t-il le droit d'exiger que le passage lui soit laissé, et dans ce cas, pour se faire rendre justice, doit-il attaquer la commune ou T...?

Il faut aussi dire que la commune n'a vendu que 72 mètres de terrain à T... et que la surface qu'il couvre représente 82^m55. La commune aurait-elle voulu, en ne vendant que 72 mètres, se garantir contre les réclamations que B... pourrait faire, je l'ignore.

Réponse. — Lorsqu'il s'agit de partager entre deux ou plusieurs riverains une portion de terrain à réunir à leurs propriétés, les lignes qui doivent diviser ce terrain sont, autant que possible, des perpendiculaires abaissées sur l'axe de la rue ou de la place, afin que les nouvelles constructions se présentent d'équerre sur la voie publique.

La solution des contestations auxquelles donne lieu le mode de partage appartient à l'autorité administrative, à moins

que ces contestations ne naissent de prétentions relatives à des droits respectifs de servitude de vue ou d'accès; dans ce dernier cas, les tribunaux civils sont seuls compétents pour les juger. (Arrêts. Cons. d'État, 9 juin 1824, hérit. Denis c. Boncheporn; 27 juillet 1834, Gressent et Deshaies c. Pivain; ordonn. roy. 30 oct. 1845, Darras c. Baudro-Pitolet; avis, Cons. d'État, 1^{er} fév. 1826; 13 janv. 1847, Marion et Hirel, à Louviers.)

~~~~~  
*Incendie. — Responsabilité.*

A... est propriétaire d'une maison construite entre les murs mitoyens de B... propriétaire à droite et de C... propriétaire à gauche. Un incendie fortuit détruit la maison de A...

Le mur mitoyen de B... a subi un dommage superficiel qui peut être réparé par l'application d'un enduit

Le mur mitoyen de C..., de construction plus ancienne, a subi un dommage plus important. Les pièces de charpente ont, par leur chute, fait des brèches assez considérables qui rendent le mur condamnable et nécessitent sa reconstruction.

Les réparations des dommages, dans l'un et l'autre cas, sont-elles à la charge de A... seul ou à frais communs avec ses voisins?

*Réponse.* — D'une manière générale, tout dommage d'incendie est imputable à celui qui n'a pas donné, pour l'éviter, le soin et l'attention d'un bon père de famille. (Richard et Maucorps.)

Le propriétaire d'un immeuble incendié, au cas où le sinistre a atteint plusieurs immeubles voisins, doit prouver la faute ou la négligence du propriétaire de l'immeuble où l'incendie a pris naissance, ou celle du locataire d'un appartement situé dans l'immeuble voisin et où le feu s'est déclaré; et la preuve ne peut résulter du seul fait de l'habitation dans la maison où le feu a pris naissance.

Enfin, il faut prouver que la faute est personnelle à son auteur. (Lyon, 10 mai 1878, *J. des Assur.*, t. XXIX, p. 397.)

L'article 1386 du Code civil énonce que : « Le propriétaire d'un bâtiment est responsable du dommage causé par sa ruine, lorsqu'elle est arrivée par suite du défaut d'entretien ou du vice de construction. »

Par application de cet article, il a été jugé :

1<sup>o</sup> Qu'on est responsable de l'incendie communiqué par une machine à battre mal construite ou mal dirigée (Lyon, 23 juin 1863);

2<sup>o</sup> Ainsi que de celui qui a été causé par une machine à vapeur non réparée;

3<sup>o</sup> Qu'une compagnie de chemin de fer est responsable de l'incendie occasionné par des flammèches provenant de la cheminée d'une machine à vapeur. (Seine, 19 juin 1874; Bordeaux, 21 juin 1859.)

L'article 1386 est applicable au cas de dommage d'incendie, non seulement au vice de construction et aux réparations indispensables, mais encore au défaut de précaution et de soin que nécessite l'immeuble, à raison de son étendue ou de son affectation. (Richard et Maucorps.)

Dans ce cas, le propriétaire voisin a le droit, non seulement d'agir en indemnité, lorsque le sinistre s'est déclaré, mais aussi et préventivement, de contraindre la voirie à faire le nécessaire. (Bordeaux, 18 mai 1849, D. P. 50. 2. 86; Contrà, Douai, 16 août 1856, D. P. 57. 2. 71.)

Donc, si aucune faute ne peut être relevée contre A..., ce dernier n'est pas responsable à l'égard des voisins.

Le mur côté C... doit être refait à frais communs; quant aux enduits côté B..., comme ce sont les enduits de A... et que la grosse construction n'est pas atteinte, A... doit supporter la charge de cette réfection; les enduits ne seraient à frais communs qu'autant qu'ils seraient nécessaires à la solidité du gros œuvre.

*Le secrétaire du Comité de Jurisprudence,*  
Henri RAVON, *architecte.*

## EXPOSITION DES SCIENCES & DES ARTS INDUSTRIELS

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

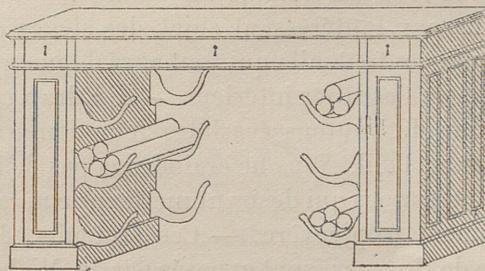
(Voyez page 69.)

Il n'y a pas bien loin du mobilier scolaire aux meubles de bureau. Dans ce dernier usage je crois qu'il est de la plus haute importance d'avoir des installations confortables. Si les écoliers sont exposés à rester quelques heures sans bouger de place, les malheureux bureaucrates ont le privilège des journées entières d'immobilité. Donnez-leur donc des tables commodes, des fauteuils plus ou moins rembourrés mais bien établis, solides et pas trop élevés. Les gens qui les qualifient malicieusement de *ronds de cuir* ne se figurent certainement pas l'importance de ce détail pour le bien-être et même la santé des employés de bureau; sans parler de la durée de certaines parties de leurs vêtements exposées plus que d'autres à une rapide usure. Il est acquis qu'un monsieur mal assis se remue énormément sur sa chaise: or, plus on se remue, plus on use. Les fabricants de mobilier de bureau rendent donc un bien grand service à tous ceux qui pâlisent sur le journal ou le grand livre, en leur donnant de bons sièges et de bons bureaux.

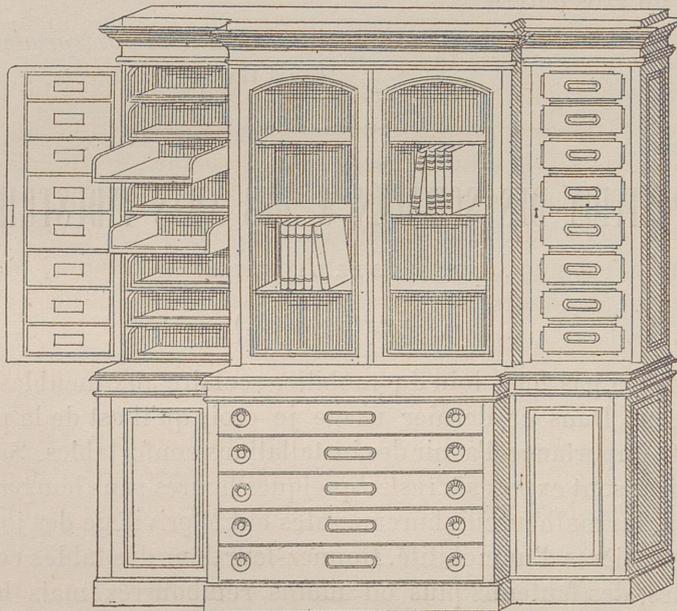
Ce genre de mobilier n'abonde pas au Palais de l'Industrie. On voit beaucoup de salles à manger Henri II à 350 francs, mais fort peu de casiers à cartons ou de meubles à tiroirs pour architectes.

La maison Müller a cependant une exposition intéressante bien que se composant seulement du meuble que nous appellerons *d'utilité*. Il est regrettable que cette maison fort réputée n'ait pas exposé ces beaux meubles administratifs en acajou ciré ou en bois noir que l'on admire dans certaines banques ou certaines études de notre connaissance. Mais cette année, MM. Müller sont restés dans le domaine des installations courantes et pratiques en chêne blanc ou teinté dit vieux chêne. Les bois employés dans leur fabrication nous ont paru fort beaux, l'ajustage très satisfaisant, grâce sans doute à un puissant outillage mécanique. Et, malgré ces deux qualités essentielles, les prix sont, croyons-nous, très abordables.

Nos croquis représentent deux meubles qui peuvent intéresser nos lecteurs. Le premier est une table de bureau avec



grand tiroir au milieu, caissons et petits tiroirs sur les côtés. En dessous, des crochets arrondis pour recevoir les rouleaux de dessins si encombrants dans un bureau d'architecte ou d'entrepreneur. Le second dessin représente un grand meuble très pratique, formant à la fois meuble à dessins, cartonnier



et bibliothèque. A notre avis, cette combinaison est très heureuse : elle permet d'avoir sous la main tout ce qui peut composer un dossier; correspondance, dessins, mémoires, etc., en même temps que dans la bibliothèque se trouvent les ouvrages à consulter. Mais un genre de meuble nous a particulièrement intéressé; ce sont les cartonniers sans cartons. Sur la porte sont des divisions et des étiquettes indiquant le contenu des boîtes qui se trouvent à l'intérieur. Ces boîtes fermées sur trois côtés seulement sont amovibles : elle remplacent avantageusement les abominables cartons verts qui ne sauraient racheter leur incommodité par l'agrément de leur aspect. Grâce à ce nouveau système de meubles à dossiers, nous arriverons peut-être un jour à voir des bureaux privés de cartons verts. Qu'on veuille bien nous pardonner cette idée révolutionnaire qui ferait trembler tous les comptables de l'univers, mais vraiment l'aspect décoratif des bureaux n'y perdrait rien.

Nous parlions tout à l'heure des sièges : la maison Müller en expose une variété nombreuse : fauteuils anglais et américains, chaises cannées et sièges à lanières en cuir qui justifieront une fois de plus le surnom malin donné aux bureaucrates. Ce n'est pas bien joli, ces chaises à lanières, mais on y est parfaitement assis, c'est l'essentiel, et, dans leur genre, elle sont beaucoup moins laides que les cartons verts. Citons également les meubles pour les gares de chemins de fer, casiers pour la distribution des billets, pour les étiquettes des marchandises, boîtes pour le transport des finances, etc., et enfin de magnifiques presses à copier, cet appareil indispensable à tous ceux qui traitent des affaires.

Ne quittons pas l'intéressant sujet des sièges de bureau sans remarquer ces fauteuils qui sont agréablement disposés sur les paliers de l'escalier intérieur. — Un drap café au lait clair capitonné de boutons écarlates leur donne un aspect tout à fait doux à l'œil. Nous ne craignons pas de les recommander aux personnes qui désirent mettre une note gaie dans un ameublement trop sévère. — Ces fauteuils, décorés du nom illustre de *Seymour*, sont exposés par M. Michel.

Comme toujours, la nef est remplie de boutiques où l'on vend des *objets d'art* et des couteaux qui permettent de donner aux légumes toutes les formes que peut rêver la ménagère la plus extravagante. — Des voitures, des appareils de gymnastique, des fers à friser, des instruments de dentistes, tout cela pêle-mêle avec des bronzes, des cristaux et des céramiques. Il faut renoncer à comprendre la classification qui a présidé à l'installation de ces divers étalages. — D'ailleurs il est probable que cette classification n'existe pas. — Au milieu, cependant, les maisons les plus réputées pour les objets d'art ont exposé d'assez jolies choses. Signalons les terres cuites, les marbres et les bronzes de M. Chineau. Toutes ces statuettes possèdent un cachet artistique indiscutable qui les rend précieuses pour la décoration des riches appartements. Aujourd'hui où la manie du bibelot pénètre partout, ne vaut-il pas mieux se laisser séduire par ces jolis objets aux profils si purs, aux modelés si fins, que d'acheter les mauvais surmoulages des bronzes anciens tels que les vendent les brocanteurs? — Nous disons la même chose des verres de Venise de Salviati; mais quels objets fragiles que ces délicieuses coupes, si légères qu'on les briserait d'un souffle! — Pour s'offrir de semblables bibelots, il ne faut pas être exposé à de fréquents déménagements. Les fonctionnaires et personnages officiels feront bien de s'abstenir rigoureusement de toute emplette chez Salviati.

N'oublions pas les colonnes en simili marbre de M. Leprovost. Ces colonnes accompagneront naturellement les statuettes auxquelles elles sont destinées à servir de support. Les produits exposés par M. Leprovost possèdent un poli irréprochable, et certaines imitations de griottes rouges sont si parfaites qu'il est difficile de ne pas s'y méprendre. Le prix très abordable de ces stucs en permet l'application dans beaucoup de circonstances. D'ailleurs, ce que nous disons là n'est pas nouveau, car l'industrie du stuc est arrivée à un remarquable degré de perfection entre les mains de certains praticiens. Dans des vestibules très riches, nous avons eu maintes fois l'occasion de voir côte à côte des mosaïques de marbre avec des panneaux ou des colonnes de stuc, et ces dernières ne perdaient rien de leur aspect agréable. Le voisinage du *vrai* ne faisait point pâlir l'imitation très réussie.

(A suivre.)

P.A.D.

LA

## GARANTIE CONTRE LES RÉVOCATIONS D'ARCHITECTES

Nous avons déjà rendu compte de l'entrevue avec M. le ministre des travaux publics. Voici fidèlement, nous dit-on, le détail de l'entretien, tel qu'il a été communiqué par MM. les délégués, de vive voix, à plusieurs de leurs confrères.

Le 24 novembre dernier, les membres du bureau de la Société centrale des architectes français se sont rendus à l'audience que M. le ministre leur avait accordée. M. Ch. Garnier, président, a exposé au ministre combien les architectes sont inquiets et désorientés depuis qu'ils voient sans cesse révoquer leurs plus estimés confrères et notamment M. Coquart qui est à la fois l'honneur et la gloire de la profession.

Le ministre a répondu qu'il n'avait pas d'autres griefs contre M. Coquart que la cherté de ses travaux et la lenteur qu'il met à les achever. « Ayant, dit-il, plus de 400,000 francs imprévus à demander aux Chambres, tant pour la Cour de cassation que pour l'École des Beaux-Arts, j'aurais mauvaise grâce à ne pas appuyer ma demande d'un acte montrant bien

comment je suis résolu à exiger que les devis des architectes ne réservent plus de déceptions financières. Il me fallait donc une victime. J'ai pris M. Coquart que, d'ailleurs, je ne connais aucunement, que je n'avais jamais vu, contre qui je n'avais donc rien de personnel. Mais je ne m'oppose aucunement à ce que M. Coquart, qui est sans fortune, obtienne de mon collègue des Beaux-Arts une situation pouvant lui servir de compensation : la place de secrétaire de l'École des Beaux-Arts, par exemple, pourvu, toutefois, que cette place, actuellement occupée, n'ait pas été déjà promise à un autre successeur éventuel. Je solliciterais volontiers pour obtenir à M. Coquart toute fonction qui ne serait pas une fonction d'architecte (1). Aidez-moi, Messieurs, dans l'exercice du pouvoir, ne dépassez plus vos devis, et je serai très empressé à vous défendre devant ceux qui vous attaquent, (comme je le fus naguère à défendre M. Corroyer devant la Chambre) ; aidez-moi, et je pourrai non seulement vous donner de bonnes espérances, mais encore vous favoriser par de bons actes. »

Ce discours, le ministre l'a orné de citations, de chiffres énoncés imperturbablement, inéluctables preuves d'une mémoire très cultivée.

\* \*

Il n'est pas aisé de demander à un ministre qu'il veuille bien revenir sur sa décision, et MM. les délégués le regrettent vivement. Dans une conversation familière ils auraient objecté que les devis des architectes de l'État sont toujours révisés dans les ministères ; que les chiffres de ces devis sont souvent diminués par l'administration elle-même ; et cependant c'est cette même administration qui, si bon lui semble, s'en prendra à son architecte des diminutions qu'elle lui aura arrachées.

On peut soutenir qu'un ouvrage d'art ne s'évalue pas toujours aussi aisément qu'un autre, et qu'on ne sait pas toujours exactement le temps nécessaire à son achèvement. Michel-Ange a mis vingt ans pour édifier la coupole de Saint-Pierre ; Léonard est resté environ vingt ans à peindre une toute petite toile, qui est la Joconde. Tandis qu'aujourd'hui, le même ouvrage, celui qui vaut à son auteur d'être élu membre de l'Institut, par ses pairs, lui vaut, d'autre part, sa révocation d'architecte d'un gouvernement pacifique, libéral et éclairé. Mais il n'était pas aisé de dire au ministre que Jules II, Léon X ou même Colbert eussent pensé tout autrement que M. Yves Guyot ; qu'ils auraient couvert M. Coquart des plus hautes distinctions, au lieu de l'accabler sous la plus cruelle des disgrâces. Tout cela aurait peu touché un ministre qui ne sait pas ce qu'est M. Coquart, et à qui il fallait « une victime » ; un ministre qui voyage et inaugure trop souvent pour avoir le temps de visiter les travaux de ses architectes ; ce qui ne l'empêche pas de les évaluer au plus juste prix, sans les connaître.

\* \*

Voilà ce que le bureau délégué aurait souhaité d'exposer, mais voilà ce qu'il n'est pas aisé de dire à un ministre républicain, même en République (2). Aussi, l'un des vice-présidents, en répondant au ministre, n'a-t-il pas abordé la question de ce côté-là. Dans des termes excellents, si mesurés qu'ils ne

(1) Celle de frotteur, par exemple ?

(2) Ces réflexions platoniques sont fort bonnes, mais pourquoi n'en a-t-il pas été dit un traitre mot à M. Yves Guyot ? Au contraire, la Société va tout à l'heure approuver la révocation comme acte de haute sagesse. — Ah ! les architectes sont bien défendus par elle. Il est vrai qu'on les appelle « honneur et gloire », ce qui doit leur paraître suffisant.

peuvent être retracés qu'imparfaitement, il a dit que le bureau de la Société ne songe aucunement à protester contre « un acte de la haute sagesse ministérielle, ni même à le critiquer. » Le but de sa démarche est d'obtenir qu'à l'avenir, il puisse se trouver « quelque chose ou quelqu'un entre le ministre et le fonctionnaire qui l'informe », surtout quand ce fonctionnaire est notoirement incompetent, au point de vue technique.

Je comprends, interrompit M. Guyot, j'ai saisi. Je ne puis, en effet, révoquer ici un seul de mes garçons de bureau sans avoir pris l'avis d'un conseil, tandis que les architectes du gouvernement, ceux qui dépendent de moi, sont révocables directement, sans que la moindre formalité intervienne. Eh bien, cela me touche, cela n'est pas démocratique ! Sur ce terrain, Messieurs, nous pouvons nous entendre. Oui, cela se peut, cela serait conforme au droit moderne. Cela m'est sympathique, cela est juste ! Je l'étudierai, je vous le promets ; c'est tout à fait selon mes sentiments.

« Là-dessus, le ministre, très cordialement, avec son affabilité, sa grâce et son charme habituels, a pris congé des membres du bureau de la Société centrale des architectes français. »

Telle est la version de la Société centrale.

Tant de grâce, d'affabilité, de charme d'un côté ; tant de réserve, de mesure, de discrétion, de prudence, d'exquis ménagements de l'autre, tout cela nous ravit l'âme ! — L'administration, pour se présenter devant les Chambres, avait besoin d'une victime : M. Coquart a été choisi ; voici ce que déclare M. Yves Guyot, avec le calme d'une conscience pure ; et la Société de lui répondre par ce vers de La Fontaine :

Vous lui fîtes, Seigneur,  
En le croquant, beaucoup d'honneur !

« Vous ne pouviez mieux choisir parmi nous. »

Sur quoi, ministre et délégués se sont congratulés.

Enfin ! On nous fait espérer quelque chose ou quelqu'un, entre ministre et fonctionnaire, — entre cuir et chair, — sur qui ou sur quoi nous pourrions à l'avenir compter pour défendre les droits de l'équité. Nous devons maintenant dormir sur les deux oreilles, sous l'égide tutélaire du ministre et de la Société centrale.

Prenons toujours acte du « bon billet » que nous donne M. le ministre, et voyons un peu quand est-ce qu'en arrivera l'échéance ?

P. S. — A la dernière heure, une note officieuse, publiée par l'officieux *Temps*, montre clairement que nos doutes ne sont que trop justifiés.

Voici cette note : « M. le ministre a promis d'examiner la question qui lui était soumise. Mais il a déclaré qu'en principe il lui semblait bien difficile de pouvoir assimiler les architectes aux ingénieurs au point de vue de la création d'un conseil général professionnel. Les ingénieurs, en effet, sont propriétaires de leur grade, comme les officiers ; leur traitement est soumis à la retenue ; ce qui n'a pas lieu pour les architectes qui sont nommés au poste qu'ils occupent par le gouvernement et touchent l'intégralité des sommes prélevées proportionnellement sur le montant des travaux qu'ils exécutent ».

En d'autres termes : rien de fait. — Reste à savoir de qui provient cette note officieuse : Est-ce du ministre qui tient à retirer promptement la promesse qu'il avait formellement faite, affirment les délégués ? Est-ce de la Direction des Bâti-

ments civils qui aurait jugé nécessaire de faire la leçon à M. le ministre et de lui faire voir, à sa façon, qu'il parle et promet sans savoir de quoi il parle, ni ce qu'il promet? Ou bien enfin, le bureau de la Société, en rapportant comme ci-dessus l'entretien qu'il avait eu avec le ministre, avait-il pris ses désirs pour des réalités? Quoi qu'il en soit, sa démarche prend la tournure d'un simple « four », bien caractérisé.

Mais avec quelle discrétion, avec quelle délicatesse, quelle diplomatie, a été obtenu cet admirable résultat!

P.

## CONCOURS

CONSTRUCTION DE PAVILLONS D'ALIÉNÉS  
POUR L'ASILE DE VAUCLUSE

Résultats.

Ont été classés en tête, pour être exécutés les premiers, les projets suivants :

Pour pavillons à un pensionnaire :

Projet A de MM. Bergon et Richardière.

— A de M. Poussin (Henri).

Pour pavillons à deux pensionnaires :

Projet D de MM. Bergon et Richardière.

— C de M. Georgé (Edouard).

Concurrents désignés par le Conseil des travaux d'architecture et la commission de surveillance des asiles d'aliénés, comme pouvant être utilisés par l'administration, sous réserve de l'approbation du conseil général, pour être chargés de l'exécution éventuelle des pavillons du pensionnat à construire ultérieurement :

MM. Bergon et Richardière (pour leurs projets non choisis); Bossis, Dézermans, Georgé (pour leurs projets non choisis); Lamiral, Morin-Goustiaux, Poussin (pour leurs projets non choisis).

### VILLE DE SAINT-ETIENNE

Les emplois de conducteur-voyer et de conducteur des travaux neufs à la voirie municipale, sont mis au concours. Seront seuls admis à concourir les candidats de nationalité française âgés de 30 ans au moins et de 45 ans au plus. Le traitement affecté à l'emploi de conducteur-voyer est fixé à 3,000 francs par an. Le traitement afférent à l'emploi de conducteur des travaux neufs est fixé à 2,300 francs. Ces traitements sont susceptibles d'augmentation et soumis à la retenue pour la caisse des retraites.

Les titulaires à ces emplois ne pourront se livrer à aucun travail pour les entrepreneurs, le maire se réserve de les autoriser à accepter des expertises.

Les demandes des candidats devront être déposées ou adressées au secrétariat général de la mairie avant le 15 décembre prochain. Elles seront accompagnées des pièces suivantes: 1° Acte de naissance; 2° certificat de moralité légalisé et ayant moins de trois mois de date; 3° un extrait du casier judiciaire; 4° certificats constatant les études faites par les postulants; 5° mémoire détaillé indiquant l'exposé des

titres produits par le candidat, les emplois déjà occupés et les travaux auxquels il a pu coopérer. Ce mémoire sera accompagné de tous les certificats et documents utiles.

Les pièces et les renseignements fournis seront examinés par une commission, et seuls les candidats qui présenteront des titres suffisants et justifieront d'au moins huit années de pratique des travaux seront admis à un examen technique et pratique comportant l'application pratique des connaissances exigées pour les emplois de conducteur des ponts et chaussées et d'agents-voyers cantonaux.

Le maire, E. GIRODET, député.

## NÉCROLOGIE

M. Eudoxe Marcille, directeur du musée d'Orléans, vient de mourir à l'âge de 76 ans; il laisse une magnifique collection des maîtres peintres du XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. Emile Bayart, architecte, membre de la Société centrale des architectes, vient de mourir à l'âge de 51 ans. Il s'était occupé de la restauration de plusieurs vieux châteaux et de la construction de plusieurs hôtels aristocratiques.

M. Léon Rivière, architecte, administrateur du Crédit foncier de France, est mort à l'âge de 76 ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie désigne le programme du concours Achille Leclère.

Architecture. — Le sujet choisi est le suivant: Un musée de sculpture.

Le programme détaillé sera mis à la disposition des concurrents à partir du samedi 13 décembre.

Lecture a été ensuite donnée des rapports sur les envois de Rome pour les sections d'architecture et de gravure.

## NOMINATIONS

M. Révoil, architecte à Marseille, vient d'être nommé, par le gouvernement roumain, commandeur de l'ordre de l'Étoile. Il avait été chargé par ce gouvernement de faire un rapport sur les restaurations faites en Roumanie, par M. Lecomte du Nouy, sur lesquelles quelques objections avaient été faites.

M. Révoil a donné son approbation aux travaux de M. Lecomte du Nouy.

## BANQUET DES ANCIENS ÉLÈVES ARCHITECTES

DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

A la dernière heure, nous recevons une lettre, trop longue pour être insérée, qui nous est adressée par les commissaires du banquet des anciens élèves architectes de l'École des Beaux-Arts. Ces messieurs, qui ont prié M. Coquart de vouloir bien présider leur banquet, craignent de voir ce témoignage de sympathie et de respect pris

comme une marque de protestation contre les actes de l'administration, comme quelques personnes ont cherché à l'insinuer. Ils protestent à leur tour contre tous les bruits en circulation. Les commissaires ont pensé répondre aux sentiments et aux vœux de leurs camarades en donnant au camarade Coquart, au grand artiste estimé de tous, cette marque de cordiale sympathie dans l'épreuve douloureuse qu'il traverse.

MM. les commissaires nous prient en outre de rappeler que le banquet aura lieu le *lundi 8 décembre*.

## PÉTITION

A M. le président de la République.

Nous recevons également à la dernière heure une pétition des architectes du Nord de la France. Nos lecteurs trouveront cette pétition à la page du sommaire.

## NOUVELLES

### PARIS

Plaques commémoratives. — En exécution de délibérations du conseil municipal, M. J.-A. Bouvard, architecte de l'administration centrale de la Ville de Paris, a fait apposer le 17 novembre des plaques commémoratives de l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste, sur deux maisons sises rue Saint-Denis et rue Montmartre; une autre plaque commémorative de la foire Saint-Germain, sur le marché Saint-Germain, et de la construction de ce marché de 1813 à 1818; enfin une dernière commémorative de la foire Saint-Laurent, établie au XII<sup>e</sup> siècle, qui se tint jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la place de la gare de l'Est.

Ces opérations ont été constatées par MM. Edg. Mareuse, secrétaire, Maurice Du Seigneur et Louis Vacquer, membres du Comité des inscriptions parisiennes; Armand Renaud, inspecteur en chef des Beaux-Arts et des Travaux historiques de la Ville de Paris, et Paul Le Voyer, inspecteur des Travaux historiques de la Ville de Paris.

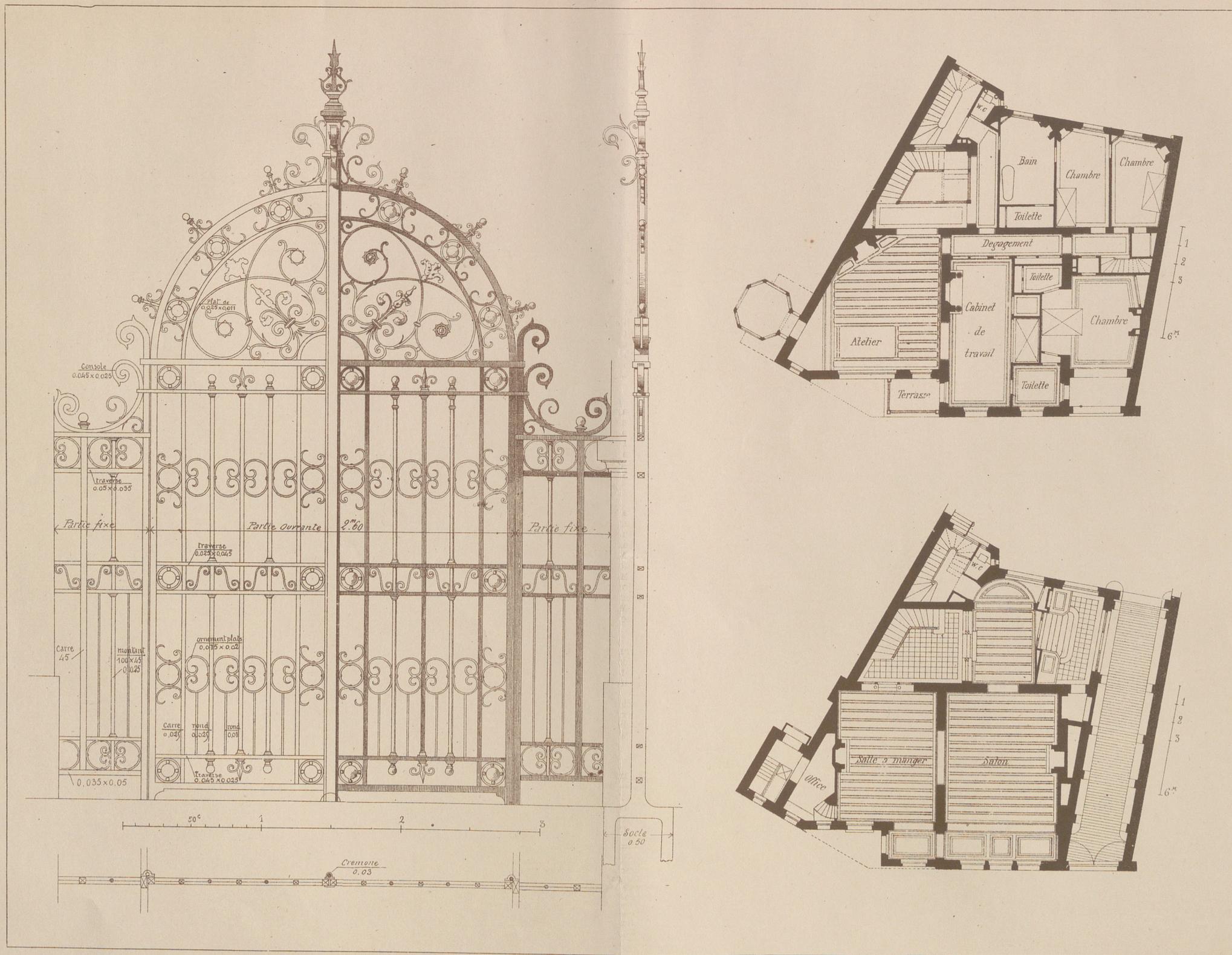
École des Beaux-Arts. — M. Henri Cernuschi a fait don à l'école d'une très curieuse collection de six cents spécimens de marbres de couleurs employés dans la décoration. Cette série, unique en son genre, est appelée à rendre de grands services à nos architectes et à nos peintres décorateurs. Elle a été placée dans la salle de la construction.

Société amicale des architectes anciens élèves de Jules André. — Le dîner de la Société a été remis au mercredi 17 décembre à 7 heures au restaurant Lemardelay, 100, rue Richelieu. Cotisation 7 francs (tenue de ville). Prière de vouloir bien faire parvenir les adhésions d'URGENCE à M. Vergniou, trésorier, 7, boulevard Barbès.

Le secrétaire,                      Le trésorier,  
LUCIEN LEBLANC.                      VERGNIOU.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE

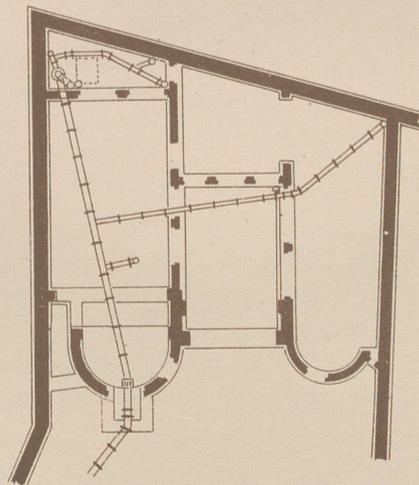


HÔTEL PRIVÉ A PARIS - ARCHITECTE: M. OLÉZINSKI

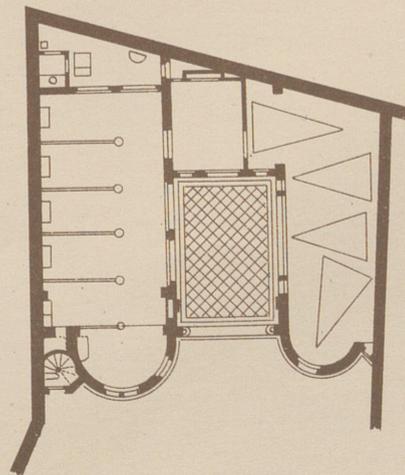




PLAN DU SOUS SOL  
et de la Canalisation



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



Echelle  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

HÔTEL PRIVÉ A PARIS - ARCHITECTE: M. OLÉZINSKI

1941  
The following information was obtained from the records of the  
Department of the Interior, Bureau of Land Management, on  
the subject of the above mentioned land.

# PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine. — Cours du 22 au 29 Novembre 1890.

| SUCRES               |         | BLANCHE N° 3    |             | ROUX, BASIN 83° |            | ROUX ACQUITTÉS  |        | STOCK      |        | RAFFINÉS        |        |
|----------------------|---------|-----------------|-------------|-----------------|------------|-----------------|--------|------------|--------|-----------------|--------|
| 1890                 |         | les 100 k. nets |             | les 100 k. nets |            | BASE 83°        |        | DES SUCRES |        | BONNE SORTE     |        |
|                      |         |                 |             |                 |            | les 100 k. nets |        | INDIGÈNES  |        | les 100 k. nets |        |
|                      |         |                 |             |                 |            |                 |        | À PARIS    |        | les 100 k. nets |        |
| Lundi..              | 24 nov. | 35 25 à ..      | 33 .. à ..  | .. .. à ..      | .. .. à .. | .. .. à ..      | 72.484 | 105 50     | 106 50 | 106 50          | 106 50 |
| Mardi..              | 25 —    | 35 .. ..        | 33 .. ..    | .. ..           | .. ..      | .. ..           | 74.094 | 105 50     | 106 50 | 106 50          | 106 50 |
| Mercredi             | 26 —    | 35 25 ..        | 33 .. ..    | .. ..           | .. ..      | .. ..           | 75.492 | 105 50     | 106 50 | 106 50          | 106 50 |
| Jeudi..              | 27 —    | 35 50 ..        | 33 .. ..    | .. ..           | .. ..      | .. ..           | 76.966 | 105 50     | 106 50 | 106 50          | 106 50 |
| Vendredi             | 28 —    | 35 50 ..        | 33 .. 33 25 | .. ..           | .. ..      | .. ..           | 78.264 | 105 50     | 106 50 | 106 50          | 106 50 |
| Samedi..             | 29 —    | 35 50 35 75     | 33 25 ..    | .. ..           | .. ..      | .. ..           | .. ..  | 105 50     | 106 50 | 106 50          | 106 50 |
| Cote moy. de la sem. |         | 35 354          | 33 062      | .. ..           | .. ..      | .. ..           | .. ..  | .. ..      | .. ..  | .. ..           | .. ..  |

| ESPRITS FINS                 |         | COTE OFFICIELLE |        | STOCK    |         | HUILES              |       | COLZA D'EUROPE  |  | LIN BRUTE   |  |
|------------------------------|---------|-----------------|--------|----------|---------|---------------------|-------|-----------------|--|-------------|--|
| 1 <sup>re</sup> qualité, 90° |         | l'hectolitre    |        | DE PARIS |         | les 100 kilogrammes |       | BRUTS TOUS PAYS |  | TOUS PAYS   |  |
| non logé, ent. Paris.        |         |                 |        | pipes    |         | hors barrière.)     |       | les 100 k.      |  | les 100 kil |  |
| 1890                         |         |                 |        |          |         | 1890                |       | ÉPURÉMENT TONN. |  |             |  |
| Lundi..                      | 24 nov. | 37 25 à ..      | 12.075 | Lundi..  | 24 nov. | 63 ..               | 73 .. | 57 50           |  |             |  |
| Mardi..                      | 25 —    | 36 50 ..        | 12.172 | Mardi..  | 25 —    | 63 ..               | 73 .. | 57 ..           |  |             |  |
| Mercredi                     | 26 —    | 36 .. 35 50     | 12.125 | Mercredi | 26 —    | 62 75               | 72 75 | 57 35           |  |             |  |
| Jeudi..                      | 27 —    | 37 .. ..        | 12.100 | Jeudi..  | 27 —    | 63 25               | 73 25 | 56 50           |  |             |  |
| Vendredi                     | 28 —    | 37 .. ..        | 12.125 | Vendredi | 28 —    | 63 75               | 73 75 | 57 50           |  |             |  |
| Samedi..                     | 29 —    | 36 50 ..        | 12.375 | Samedi   | 29 —    | 63 75               | 73 75 | 57 50           |  |             |  |

| SUIFS (Prix aux 100 kilos.)                   |                | FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts) |    |                         |
|-----------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------|----|-------------------------|
|                                               |                | 1890                                            |    |                         |
| Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.   | 60 50          | Lundi..                                         | 24 | 58 50 à 58 75           |
| Suif fondu 44° enfûté, de toutes provenances. | 61 ..          | Mardi..                                         | 25 | 58 50 .. 50 75 34 ..    |
| Acide stéarique de saponification.            | 100 .. à ..    | Mercredi                                        | 26 | 58 25 58 50 30 75 34 .. |
| Acide stéarique de distillation.              | 95 .. à 100 .. | Jeudi..                                         | 27 | 58 25 .. 34 ..          |
| — oléique de saponification.                  | 57 .. à ..     | Vendred.                                        | 28 | 58 25 58 .. 34 ..       |
| — de distillation.                            | 53 .. à ..     | Samedi.                                         | 29 | 58 .. 58 25 34 ..       |
| Stéarine brute de saponification.             | 75 .. à ..     |                                                 |    |                         |

| VINS                                 |             | Grèce.. |           | Dalmatie.. |             | Turquie.. |            | Portugal.. |  |
|--------------------------------------|-------------|---------|-----------|------------|-------------|-----------|------------|------------|--|
| RÉCOLTE 1889 (1 <sup>er</sup> choix) |             | 37 à 42 |           | 36 à 44    |             | 42 à 47   |            | 36 à 44    |  |
| 13° à 14°, 5.                        | Bénicarlo.. | 32 à 37 | Huelva..  | 27 à 32    | Priorato..  | 35 à 40   | Haro..     | 30 à 35    |  |
| 9° à 12°, 5.                         | Alicante..  | 35 à 40 | Aragon..  | 35 à 40    | Valence..   | 32 à 37   | Catalogne. | 29 à 34    |  |
|                                      | Algérie..   | 28 à 33 | Narbonne. | 37 à 42    | Roussillon. | 34 à 39   | Béziers..  | 29 à 34    |  |

Vins de soutirages. 140 à 155 | Bordeaux, bon ordinaire. 190 à 215 | Mâcon ordinaire. 190 à 215 (Suiv. qual., fut et droits d'octroi compris).

| MÉTALUX — 29 nov.                                       |        | Cours de la sem. corres. |        | COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX                |                                               |                 |
|---------------------------------------------------------|--------|--------------------------|--------|------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|
| à l'acquitté, les 100 kilos.                            |        | 1890                     | de de  | Paris, le 1 <sup>er</sup> décembre 1890. |                                               |                 |
|                                                         |        | Cours de la sem. préc.   | 1889   | 1888                                     | Acheteurs Vendeurs                            |                 |
| Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre. | 450 .. | 450 ..                   | 427 50 | 207 50                                   | Or en barres 1000/1000 le kil.                | 3440 .. 3450 .. |
| Cuivre Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre.   | 445 .. | 445 ..                   | 422 50 | 202 50                                   | Arg. à Londres, 1000/1000 l'once, 50 3/4 den. | 168 .. 170 ..   |
| Cuivre en lingots et plaques.                           | 456 25 | 455 ..                   | 432 50 | 207 50                                   | Argent en barres, le kil.                     | 25 55 25 29     |
| — Best Selected.                                        | 161 25 | 160 ..                   | 136 25 | 210 ..                                   | Souverains.                                   | 24 40 25 195    |
| — Minéral de Corocoro.                                  | 155 .. | 155 ..                   | 135 .. | 190 ..                                   | Pièces anglaises argent.                      | 24 74 24 77     |
| Étain Banks liv. Hav. ou Par.                           | 250 .. | 252 50                   | 266 25 | 280 ..                                   | — de 10 et 20 marks allemand.                 | 24 30 24 72     |
| — Billiton.                                             | 245 .. | 247 50                   | 260 .. | 272 50                                   | allemandes argent.                            | 24 30 24 72     |
| Étain Détroits.                                         | 240 .. | 242 50                   | 253 75 | 267 50                                   | Impériales russes.                            | 20 60 20 70     |
| — Australie.                                            | .. ..  | .. ..                    | .. ..  | 267 50                                   | Pièces russes en argent.                      | 2 80 ..         |
| — Angl. de Cornouailles.                                | 242 50 | 245 ..                   | 258 75 | 267 50                                   | Condors chiliens et hollandais.               | 46 70 ..        |
| livr. Havre ou Rouen.                                   | .. ..  | .. ..                    | .. ..  | .. ..                                    | Ducats autrichiens.                           | 11 68 ..        |
| Plomb provenances diverses.                             | 34 ..  | 34 ..                    | 35 ..  | 34 ..                                    | Pièces hollandaises de 40 florins.            | 20 84 20 88     |
| — id. liv. Paris.                                       | 66 ..  | 65 ..                    | 62 ..  | 50 50                                    | — argent.                                     | 2 06 2 09       |
| Zinc de Silésie liv. Havre.                             | 65 50  | 64 50                    | 61 ..  | 50 ..                                    | Quadruples 27 grammes.                        | 80 30 ..        |
| — Autre bon marq.                                       | 65 ..  | 65 ..                    | 61 50  | 49 75                                    | Alphonsines.                                  | 24 87 24 97     |

| M. HESSE ET FILS, rue des Archives, 70, achètent ainsi qu'il suit les matières précieuses: |           | MATIÈRES D'OR |     | MATIÈRES D'ARGENT                |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|-----|----------------------------------|------|
| Vieux Paris.                                                                               | 280       | Vieux Paris.  | 161 | Cog.                             | 161  |
| Boites montres et tabatières.                                                              | 250       | ..            | 158 | Nouveau.                         | 128  |
| Or plein.                                                                                  | 242 à 245 | ..            | ..  | 2 <sup>e</sup> Titre.            | ..   |
| Or creux.                                                                                  | 235 à 240 | ..            | ..  | Lingots d'or.                    | ..   |
| Jaseron.                                                                                   | 235       | ..            | ..  | Lingots d'argent doré, au mieux. | ..   |
|                                                                                            |           | ..            | ..  | Platine.                         | 4 50 |

| BILLETTS DE BANQUE |       | Portugais.. |        | Indo-Anglais.. |      | Mauritius.. |       | Réunion.. |       | Belges.. |       | Suisses.. |       | Roumains.. |       | Espagnols.. |       | Grecs.. |       | Finlandais.. |       | Serbes.. |       |
|--------------------|-------|-------------|--------|----------------|------|-------------|-------|-----------|-------|----------|-------|-----------|-------|------------|-------|-------------|-------|---------|-------|--------------|-------|----------|-------|
| Anglais..          | 25 27 | 25 14       | 556 .. | 1 60           | 1 50 | 85 ..       | 99 95 | 99 70     | 99 80 | 99 70    | 99 80 | 99 80     | 99 80 | 99 80      | 99 80 | 99 80       | 99 80 | 99 80   | 99 80 | 99 80        | 99 80 | 99 80    | 99 80 |

# MÉTAUX

Livrables à Paris. — Conditions d'usage. — 6 mois ou 3 0/0 d'escompte.

Cours du 21 novembre au 4 décembre 1890 (Divers changements).

LES 100 KILOS

| CUIVRES ROUGES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |          |                                      |                   | 100 k.  | ÉTAIN (suite.)                                                                                                                                                                                          |                                      | 100 k.              |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------|-------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|------|------|------|-------|------|-----|------|--------|------|------|------|--------|------|------|------|--------|------|-----|------|--------|--|------------------------|--|--|
| Pour les cuivres rouges et les cuivres jaunes consulter les TABLEAUX DES PLUS-VALUES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |          |                                      |                   |         | Cours à partir du 15 mai 1888.                                                                                                                                                                          |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 19 novembre 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   |         | En feuilles (pour tout usage).....                                                                                                                                                                      |                                      | 400 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| En lingots. 2 <sup>e</sup> qual. 170 » — 1 <sup>re</sup> qual.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |          |                                      |                   | 175 »   | Le rouleau (étain pur contre l'humidité) de 4 feuilles de chacune 2,00 × 0,50 .....                                                                                                                     |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | Poids du rouleau.....                                                                                                                                                                                   |                                      | 1 <sup>re</sup> 000 |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| En planches, mesures du commerce .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |          |                                      |                   | 200 »   | Surface 4,00. — Poids du mètre, 0 <sup>e</sup> 250...                                                                                                                                                   |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th>Largeur</th> <th>Longueur</th> <th>Épaisseur ou 10<sup>e</sup> millim.</th> <th>Poids par feuille</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 15</td> <td>1 40</td> <td>6/10</td> <td>8.500</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> <td>2 »</td> <td>7/10</td> <td>15.000</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> <td>2 30</td> <td>8/10</td> <td>20.000</td> </tr> <tr> <td>1 20</td> <td>3 30</td> <td>8/10</td> <td>30.000</td> </tr> <tr> <td>1 20</td> <td>4 »</td> <td>9/10</td> <td>40.000</td> </tr> </tbody> </table> |          |                                      |                   | Largeur | Longueur                                                                                                                                                                                                | Épaisseur ou 10 <sup>e</sup> millim. | Poids par feuille   | 1 15 | 1 40 | 6/10 | 8.500 | 1 30 | 2 » | 7/10 | 15.000 | 1 30 | 2 30 | 8/10 | 20.000 | 1 20 | 3 30 | 8/10 | 30.000 | 1 20 | 4 » | 9/10 | 40.000 |  | TUYAUX DOUBLÉS D'ÉTAIN |  |  |
| Largeur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Longueur | Épaisseur ou 10 <sup>e</sup> millim. | Poids par feuille |         |                                                                                                                                                                                                         |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| 1 15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 1 40     | 6/10                                 | 8.500             |         |                                                                                                                                                                                                         |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| 1 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2 »      | 7/10                                 | 15.000            |         |                                                                                                                                                                                                         |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| 1 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2 30     | 8/10                                 | 20.000            |         |                                                                                                                                                                                                         |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| 1 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 3 30     | 8/10                                 | 30.000            |         |                                                                                                                                                                                                         |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| 1 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 4 »      | 9/10                                 | 40.000            |         |                                                                                                                                                                                                         |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Pour toutes ces épaisseurs et au-dessus...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |          |                                      |                   | 200 »   | Cours à partir du 6 décembre 1887.                                                                                                                                                                      |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| TUYAUX brasés en cuivre rouge:                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |          |                                      |                   |         | (Épaisseur de l'étain demi-millimètre)                                                                                                                                                                  |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Prix de base de la planche cuivre rouge.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |          |                                      |                   | 200 »   | Épaisseur } 5 =/m 1/2 et au-dessus.....                                                                                                                                                                 |                                      | 100 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Façons à ajouter suivant tarif.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   | »       | en } 4 =/m 1/2 et 5 =/m.....                                                                                                                                                                            |                                      | 105 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Pour les façons à ajouter suivant tarif, voir les tableaux des plus-values.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |          |                                      |                   |         | millimètres } 3 =/m 1/2 et 4 =/m.....                                                                                                                                                                   |                                      | 110 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| BARRES. — Rondes ou carrées de 0,014 m/m à 60 m/m.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |          |                                      |                   | 200 »   | 3 =/m et au-dessus.....                                                                                                                                                                                 |                                      | 120 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | Plus-value, 10 0/0 pour diamètre inférieur à 0,020. Pour les expéditions, emballage, par couronne.....                                                                                                  |                                      | » 50                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Tubes étirés sans soudure, prix de base..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |          |                                      |                   | 240 »   | <b>PLOMB</b>                                                                                                                                                                                            |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | Cours à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 1890.                                                                                                                                                        |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| CUIVRES JAUNES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |          |                                      |                   |         | En saumons.....                                                                                                                                                                                         |                                      | 38 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | Cours à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 1890.                                                                                                                                                        |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| En planches, 2 <sup>e</sup> qual. 185 » — 1 <sup>re</sup> qual.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   | 190 »   | En tables ou tuyaux ordinaires.....                                                                                                                                                                     |                                      | 48 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Fils de laiton en bottes, prix de base....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |          |                                      |                   | 180 »   | Tuyaux de 0,010 à 0,019.....                                                                                                                                                                            |                                      | 51 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | <b>VIEUX PLOMB</b>                                                                                                                                                                                      |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Tub. en lait. étirés sans soud., pr. de base. (Voir les tableaux spéciaux pour les plus-values.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |          |                                      |                   | 225 »   | Cours à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 1890.                                                                                                                                                        |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| CUIVRES VIEUX EN REPRISSE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |          |                                      |                   |         | Vieux pour échange, les 104 kilos.....                                                                                                                                                                  |                                      | 10 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |          |                                      |                   |         | Prix marchand, les 100 kil., planches et tuyaux Fondus.....                                                                                                                                             |                                      | 30 »<br>27 »        |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| BRONZE ET CUIVRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |          |                                      |                   |         | <b>ANTIMOINE</b>                                                                                                                                                                                        |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Vieux bronze mécanique.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |          |                                      |                   | 125 »   | Cours à partir du 30 septembre 1890.                                                                                                                                                                    |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| De robinetterie ordinaire.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |          |                                      |                   | 100 »   | Anglais. . . . .                                                                                                                                                                                        |                                      | 200 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cuivre rouge en échange.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |          |                                      |                   | 145 »   | D'Auvergne. . . . .                                                                                                                                                                                     |                                      | 205 »               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — prix marchand.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |                                      |                   | 140 »   | <b>ZINC</b>                                                                                                                                                                                             |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — étamé — .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   | 120 »   | Cours à partir du 14 octobre 1890.                                                                                                                                                                      |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — tournure.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   | 85 »    | En lingots de Silésie et autres bonnes marq.                                                                                                                                                            |                                      | 69 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — aune dit de campagne échange..                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |          |                                      |                   | 90 »    | Cours à partir du 24 septembre 1889.                                                                                                                                                                    |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — prix marchand.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |                                      |                   | 85 »    | Laminé du n <sup>o</sup> 8 à 26.....                                                                                                                                                                    |                                      | 82 50               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — rognure de planche, dit pendant neuf.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   | 105 »   | Ondulé.....                                                                                                                                                                                             |                                      | 82 50               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — tournure.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   | 90 »    | A Bray (Eure) de la Vieille-Montagne . . .                                                                                                                                                              |                                      | 82 50               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| — — — tout-venant en échange.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |          |                                      |                   | 95 »    | A Harfleur (Seine-Inférieure) Maison Hubin.                                                                                                                                                             |                                      | 82 50               |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| <b>ÉTAIN</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |          |                                      |                   |         | <b>VIEUX ZINC</b>                                                                                                                                                                                       |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 19 novembre 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   |         | Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                                                                                                                                    |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Banca en lingots.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |          |                                      |                   | 260 »   | Vieux pour échange 50 0/0 du cours laminé.                                                                                                                                                              |                                      | » »                 |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Anglais — .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   | 255 »   | Rognures neuves de la Vieille-Montagne..                                                                                                                                                                |                                      | 48 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Français en lingots (Fonderie d'Harfleur).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |          |                                      |                   | 250 »   | Prix marchand zinc de couverture.....                                                                                                                                                                   |                                      | 45 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| Cours à partir du 12 novembre 1890.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                      |                   |         | Chiffonnier.....                                                                                                                                                                                        |                                      | 41 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| En baguettes, plus-value.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |          |                                      |                   | 5 »     | <b>ZINCS A SATINAGE ET A ZINCOGRAPHIE</b>                                                                                                                                                               |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
| En tuyaux de 9 m/m et plus; laminé de 1 m/m et plus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |          |                                      |                   | 310 »   | Feuilles de dimensions correspondant aux formats les plus usités du papier.                                                                                                                             |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | Cours à partir du 4 octobre 1890.                                                                                                                                                                       |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | Marchandise prise en gize de DANEGU (Euro). — 3 0/0 d'esc. au compt.                                                                                                                                    |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | N <sup>o</sup> 7 épais. 0 =/m 35 poids au m. c. 2 <sup>e</sup> 35                                                                                                                                       |                                      | 87 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | 8 — 0 =/m 40 — — — 2 <sup>e</sup> 80                                                                                                                                                                    |                                      | 86 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | 9 — 0 =/m 45 — — — 3 <sup>e</sup> 15                                                                                                                                                                    |                                      | 83 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | 10 à 14 — 0 =/m 50 à 0 =/m 82 — — — 3 <sup>e</sup> 50 à 5 <sup>e</sup> 74                                                                                                                               |                                      | 82 »                |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |                                      |                   |         | On livre le zinc à zincographie avec plus-value de 30 fr. 0/0 k. sur les prix ci-dessus, m. condit. Emball. grat. pr commandes d'au moins 100 feuil., au-dessous de 100, chaq. caisse est comptée 3 fr. |                                      |                     |      |      |      |       |      |     |      |        |      |      |      |        |      |      |      |        |      |     |      |        |  |                        |  |  |

(Reproduction totale ou partielle expressément interdite sans autorisation écrite.)

MATIERES PREMIERES ET PRODUITS CHIMIQUES (Allemagne) et (Autriche)  
(Place de Hambourg) (Place de Vienne)

Cours du 11 octobre au 4 décembre 1890 (divers changements à partir du 4 octobre 1890).

Cours nominal des monnaies allemandes = le mark (m) vaut 1 fr. 25,

le pfening (pf.) vaut 0,0125 = le florin (fl.) vaut 2 fr. 50, le kreutzer (kr) vaut 0,025.

|                                   | ALLEMAGNE |        |        | AUTRIC. |                             | ALLEMAGNE                                          |          |        | AUTRIC. |       |
|-----------------------------------|-----------|--------|--------|---------|-----------------------------|----------------------------------------------------|----------|--------|---------|-------|
|                                   | Hambourg  |        | Vienna | Fl. Kr. |                             | Hambourg                                           |          | Vienna | Fl. Kr. |       |
|                                   | M. Pf.    | M. Pf. |        |         |                             | M. Pf.                                             | M. Pf.   |        |         |       |
| Acide citrique anglais.....       | 1 kil.    | 3 50   | 3 60   | 2 68    | Fer, Westph. en barres..... | 100 kil.                                           | 14 75    | 15     | 12      |       |
| — allemand.....                   | —         | 3 75   | 4 75   | —       | — Suède.....                | —                                                  | 21       | 21 50  | —       |       |
| — sel brut.....                   | 100 kil.  | 7      | 40     | 70      | 40                          | Fève de Tonka.....                                 | 1 kil.   | 14     | 19      | 8 75  |
| — sel pur.....                    | 1 kil.    | 17     | 20     | 32      | —                           | Galles, Chine.....                                 | 100 kil. | 125    | 127     | —     |
| — nitrique, brut.....             | 100 kil.  | 30     | 45     | 23 50   | —                           | — Japon.....                                       | —        | 120    | 122     | —     |
| — pur.....                        | —         | 50     | 150    | 51      | —                           | — Nores.....                                       | —        | 150    | 155     | 89    |
| — sulfurique anglais.....         | —         | 15     | 20     | 6 50    | —                           | Garance hollandais.....                            | —        | 60     | 120     | 60    |
| — pur.....                        | —         | 28     | 32     | 32      | —                           | Glette anglaise.....                               | —        | 34 50  | 36      | 18 75 |
| — borique blanc pur.....          | —         | 170    | 180    | 116     | —                           | Glycérine, pure, 28 B.....                         | —        | 123    | 150     | 82    |
| Albumine végétale.....            | 1 kil.    | 5 50   | 6 50   | 4       | —                           | — brute, 28 B.....                                 | —        | 100    | 120     | 65    |
| — animale.....                    | —         | 2      | 2 50   | 1 15    | —                           | Gomme élastique fine.....                          | 1 kil.   | 10     | 10 20   | 7 50  |
| Alcool rectifié, 0,798.....       | —         | 70     | 80     | 40      | —                           | Gutta-percha.....                                  | —        | 6      | 8 50    | 3 2   |
| Alun, anglais et français.....    | 100 kil.  | 13 25  | 13 50  | —       | —                           | Huile, lin brut.....                               | 100 kil. | 42 50  | 43      | 31    |
| — raffiné, sans fer.....          | —         | 30     | 32     | 9 50    | —                           | — de coton.....                                    | —        | 50     | 50 50   | —     |
| — Suède.....                      | —         | 30     | 32     | 9 50    | —                           | — de rave.....                                     | —        | 66     | 67      | 42 50 |
| Antichlore.....                   | —         | 15     | 16     | 20      | —                           | — de raff.....                                     | —        | 74     | 74 50   | 45 50 |
| Ammoniac, sulf.....               | —         | 25     | 45     | 22      | —                           | — térébenthine d'Amérique.....                     | —        | 56     | 60      | 48    |
| — crist.....                      | —         | —      | —      | —       | —                           | — de France.....                                   | —        | 58     | 60      | 48    |
| — esprit 960 (E. 0,880).....      | —         | 22     | 22 50  | 19      | —                           | — pétrole raff.....                                | —        | 17 25  | 17 50   | 21    |
| Antimoine brut.....               | —         | 55     | 65     | 30      | —                           | Iode double sublimée.....                          | 1 kil.   | 14     | 15      | 9 50  |
| — métal.....                      | —         | 95     | 97     | 58      | —                           | Iodure de potassium.....                           | —        | 42     | 43      | 7 70  |
| Arsenic allemand.....             | —         | —      | —      | 24      | —                           | Indigo Kurpah courant.....                         | —        | 10     | 12      | —     |
| — blanc, en poudre.....           | —         | 40     | 41     | 25      | —                           | — Bengale fin.....                                 | —        | 19     | 20      | 11    |
| — rouge, en morceaux.....         | —         | 50     | 53     | 38      | —                           | Jus de citron Messine.....                         | —        | —      | —       | —     |
| Asphalte, Syrie.....              | —         | 58     | 68     | 47      | —                           | Magnésie anglaise.....                             | —        | 70     | 72      | 38 50 |
| — Amérique.....                   | —         | —      | —      | 34      | —                           | Mercurio.....                                      | —        | 3 40   | 3 50    | 1 95  |
| Baryte, nitrique.....             | —         | 72     | —      | 4       | —                           | Nickel 97 0/0.....                                 | —        | 8 50   | 9       | 5 25  |
| Benzine, bouille, goudron.....    | —         | 160    | 300    | 90      | —                           | Opium Smyrne.....                                  | —        | 23     | 31      | 21    |
| — pétrole 0,680.....              | —         | 36     | 46     | 38      | —                           | Orcolla, Lima.....                                 | 100 kil. | 40     | 42      | 40    |
| Bisouath pur.....                 | 1 kil.    | 16     | 17 50  | 10 50   | —                           | Oxalate.....                                       | 1 kil.   | 1 20   | 1 25    | 73    |
| Blanc de cèruse, anglais.....     | 100 kil.  | 47     | 48     | —       | —                           | Pierre brune, ou buxyde de Manga-<br>nèse All..... | 100 kil. | —      | —       | 19    |
| — hollandais.....                 | —         | 49     | 50     | —       | —                           | Pierre ponce.....                                  | —        | 14     | 20      | 10    |
| Blanc de zinc.....                | —         | 37     | 40     | 31      | —                           | Phosphore en bâtons.....                           | 1 kil.   | 5      | 5 10    | 3 40  |
| Bois de teinture :                | —         | —      | —      | —       | —                           | — amorphe.....                                     | —        | 7 30   | 7 40    | 5 40  |
| Bleu camp.....                    | —         | 15     | 16     | 13      | —                           | Potasse kassen.....                                | 100 kil. | 46     | 46 50   | 32    |
| Bleu domingo.....                 | —         | 11 50  | 12     | 12      | —                           | — amérique perle.....                              | —        | —      | —       | 37 50 |
| Jaune, tin, cub.....              | —         | 41     | 45     | 13      | —                           | — hydroclianate jaune.....                         | 1 kil.   | —      | —       | —     |
| Jain et Leguma.....               | —         | 41     | 42     | 11      | —                           | — rouge.....                                       | —        | —      | —       | —     |
| R. de Peramb.....                 | —         | 50     | 55     | 38      | —                           | Chlorate.....                                      | —        | —      | —       | —     |
| Bahia.....                        | —         | 15     | 16     | 19      | —                           | — Chrom.....                                       | —        | —      | —       | —     |
| Viset.....                        | —         | 24     | 25     | 16 50   | —                           | Plomb anglais ou saumon.....                       | 100 kil. | 28 40  | 28 50   | —     |
| Santal.....                       | —         | 25     | 35     | 18      | —                           | — Corinthien.....                                  | —        | 24 50  | 25 75   | 18 50 |
| Bicarbonate de soude.....         | —         | 18     | 19     | 18      | —                           | Quinine, sulfate.....                              | —        | 175    | 180     | 108   |
| Borax raffiné.....                | —         | 61     | 62     | 67      | —                           | Quinquina, Calisaya.....                           | 1 kil.   | 3      | 6       | 5 50  |
| Brome.....                        | 1 kil.    | 4      | 4 50   | 4 50    | —                           | — rouge.....                                       | —        | 10     | 22      | 13    |
| Bromure de potassium.....         | —         | 3 20   | 3 30   | 2 20    | —                           | — Loxa.....                                        | —        | 2 20   | 4 50    | 3 50  |
| Cachou, Pegu la.....              | 100 kil.  | 60     | 65     | 50      | —                           | — Maracaibo.....                                   | —        | 80     | 1 05    | 1 50  |
| — Gamber Block.....               | —         | 56 50  | 57     | 48      | —                           | Résine, Amérique, brune.....                       | 100 kil. | 9      | 9 40    | 8 50  |
| Camphre, brut, chin.....          | —         | —      | —      | —       | —                           | — France, raff.....                                | —        | 21     | 20      | 10    |
| — raffiné.....                    | —         | 170    | 180    | 135     | —                           | Salpêtre, brut, Chili.....                         | —        | 20 50  | 21      | 18 50 |
| Cantharides, russes.....          | 1 kil.    | 18     | 18 50  | —       | —                           | — raff.....                                        | —        | —      | —       | 32 50 |
| — autrichiennes.....              | —         | 18     | 18 50  | 8 50    | —                           | Silicate de soude.....                             | —        | 40     | 11      | 8 50  |
| Carthame, Bengale.....            | —         | —      | —      | —       | —                           | Sel d'étain, sans fer.....                         | —        | 90     | 95      | 90    |
| Carthame, Bengale.....            | —         | —      | —      | —       | —                           | — d'oselle.....                                    | 1 kil.   | 1 20   | 1 25    | 76    |
| Cinabre de Chine.....             | —         | —      | —      | —       | —                           | Soude, calcinée 50-52 0/0.....                     | 100 kil. | 14     | 16      | 11 50 |
| — utric.....                      | —         | 5 70   | 5 80   | 2 35    | —                           | — caust. 100 0/0.....                              | —        | 40     | 45      | 17    |
| Cire, Japon.....                  | 100 kil.  | 105    | 110    | 74 50   | —                           | — crist.....                                       | —        | 8 60   | 8 75    | 7 50  |
| — Carnauba.....                   | —         | —      | —      | —       | —                           | Sucre de lait.....                                 | 1 kil.   | 3      | 3 20    | 1 20  |
| — Zanzibar.....                   | —         | 240    | 242    | 115     | —                           | — de Saturne.....                                  | 100 kil. | 74     | 76      | 36    |
| — Chili.....                      | —         | 250    | 252    | —       | —                           | Sulfate de soude.....                              | —        | 7      | 7 50    | 5     |
| — Bengale.....                    | —         | 250    | 251    | —       | —                           | Soufre fleur.....                                  | —        | 21     | 25      | 14    |
| Chlorure de chaux 100-35 0/0..... | —         | 28     | 40     | 17 50   | —                           | Spermaceti, Angleterre.....                        | 1 kil.   | 1 92   | 1 95    | 1 40  |
| Chlorhydrate cristallisé.....     | 1 kil.    | 7 50   | 7 60   | 5 10    | —                           | — Amérique.....                                    | —        | 1 92   | 1 95    | 2 25  |
| Chloroforme.....                  | —         | 4 20   | 5      | 2 50    | —                           | Stéarine.....                                      | 100 kil. | 130    | 135     | 90    |
| Crème de tartre.....              | 100 kil.  | 260    | 265    | 170     | —                           | Sulf, Russie.....                                  | —        | 90     | 92      | 54    |
| Créosote, huile de goudron.....   | 1 kil.    | 1 50   | 1 55   | 1 10    | —                           | — Amérique.....                                    | —        | 92     | 95      | 56    |
| Cuivre anglais.....               | 100 kil.  | 130    | 135    | 84      | —                           | — Allemagne.....                                   | —        | 92     | 95      | 56    |
| Gurcuma, Bengale.....             | —         | 51     | 52     | 32 50   | —                           | Tartre jolice.....                                 | 1 kil.   | 3 60   | 3 75    | 2 30  |
| — Madras.....                     | —         | 64     | 65     | 36      | —                           | — crist.....                                       | —        | 3      | 3 60    | 2 20  |
| Dividivi, Maracaibo.....          | —         | 22     | 25     | —       | —                           | Vert-de-gris.....                                  | —        | 1 70   | 1 75    | 90    |
| — Curaco.....                     | —         | 25     | 30     | 19      | —                           | — crist.....                                       | —        | 3      | 3 20    | 1 85  |
| — Rio-Hache.....                  | —         | —      | —      | —       | —                           | Vitriol, blanc.....                                | 100 kil. | 18     | 20      | 44 50 |
| Etain Banca.....                  | —         | 100    | 195    | 135     | —                           | — bleu.....                                        | —        | 46     | 46 50   | 30 50 |
| Ether acétique 0,890.....         | 1 kil.    | 1 40   | 1 25   | 90      | —                           | — vert.....                                        | —        | 6 50   | 7       | 4 60  |
| — sulfurique 0,725.....           | —         | 95     | 1 05   | 78      | —                           | Zinc.....                                          | —        | 30 30  | 30 50   | 19 50 |
| Fer, brut, écossais.....          | 100 kil.  | 3      | 6 75   | 6       | —                           |                                                    |          |        |         |       |

(Reproduction expressément interdite).

## TRAVAUX PARTICULIERS

## Demandes en autorisation de bâtir.

Du 28 novembre 1890.

- 16<sup>e</sup> arr. — Rue Boissière, 25. — Prop., Mme veuve Georges. — Nouveaux logements.  
— Avenue du Bois-de-Boulogne, 64. — Prop., Mme la comtesse de Karageorgewich. — Surélévation de comble.
- 19<sup>e</sup> arr. — Rue du Général-Brunet (villa d'Hauterive), 4. — Prop., M. Rivière. — Arch., M. Paul Fouquiau, rue Clément Marot, 10. — Bâtiment d'habitation.  
— Villa de Bellevue, 27 présumé. — Prop., M. Mondot. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Villa de Bellevue, 29 présumé. — Prop., M. Beluche. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Rue de Mouzaïa, 55 présumé. — Prop., M. Barnet. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Rue de Mouzaïa, 59 présumé. — Prop., M. Genoux. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Villa des Lilas, 9. — Prop., M. Gérardon. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Villa des Lilas, 44. — Prop., M. Lacotte. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Rue de Mouzaïa, 35 présumé. — Prop., M. Tartenson. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.  
— Rue du Général-Brunet, 10 présumé. — Prop., M. Le grain. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

Du 29 novembre 1890.

- 12<sup>e</sup> arr. — Place Mazas. — Prop., M. Chauveau, rue Saint-Lazare, 2. — Reconstruction du panorama.
- 15<sup>e</sup> arr. — Rue Linois, 10. — M. F. Guillaume, locataire. — Arch., M. H. Audiger, rue Linois, 37. — Bâtiment.
- 18<sup>e</sup> arr. — Rue Lambert, 16. — Prop., M. Lucquet, rue du Roi-d'Alger, 12. — Arch., M. F. Plomdeur, rue d'Oran, 36. — Surélévation (2 étages).

Du 1<sup>er</sup> décembre 1890.

- 11<sup>e</sup> arr. — Rue Gambey, 21 et avenue de la République. — Prop., M. A. Vincent, rue Saint-Antoine, 130. — Arch., M. Léon Legenissel, quai de Jemmapes, 24. — Construction.
- 15<sup>e</sup> arr. — Rue Charlet et rue des Fourneaux, 48. — Prop., M. Valleron, rue Charlet, 8<sup>e</sup>. — Deux constructions.  
— Rue des Entrepreneurs, 34. — Prop., M. Burgunder. — Arch., M. L. Thoumy, rue Notre-Dame-de-Lorette, 49. — Modification par nouvelle demande.
- 16<sup>e</sup> arr. — Rue Weber, 10. — Prop., M. Gateclout. — Arch., M. L. Harlingue, rue Notre-Dame-de-Lorette, 41. — Constructions.

Du 2 décembre 1890.

- 5<sup>e</sup> arr. — Rue Monge, 97. — Prop., M. Savouré, rue de Ménilmontant, 83. — Arch., M. Thibault, rue de Crussol, 16. — Construction.  
— Rue Rollin, 21. — Prop., M. le docteur Aubert, à Bourg (Ain). — Arch., M. Ulysse Gravigny, rue du Temple, 174. Démolition et reconstruction d'un corps de bâtiment.
- 6<sup>e</sup> arr. — Rue de la Grande-Chaumière, 19, angle du boulevard du Montparnasse. — Prop., Mme veuve Fournier. — Arch., M. Jacques Bailly, rue de Clichy, 72. — Construction.

Du 4 décembre 1890.

- 10<sup>e</sup> arr. — Rue de Rocroy, 49. — Prop., M. R. Frémont. — Arch., M. Charles Forest, boulevard Saint-Germain, 4. — Construction.
- 15<sup>e</sup> arr. — Boulevard Chauvelot, 26. — Prop., M. Pain, rue Lafayette, 17. — Arch., M. Baptiste Longin, avenue du Maine, 153. — Construction (3 étages).

**AVIS.** — Le *Moniteur Général des cours des matériaux de construction*, fondé en 1873, est honoré de nombreuses souscriptions d'abonnement émanant des différents Ministères, de la Préfecture de la Seine et des Préfectures départementales, des principales Mairies, des Chambres de commerce, des Tribunaux civils consulaires, des Justices de paix, de M. les Notaires de Paris et des départements, des grandes Administrations industrielles et financières, des Bibliothèques publiques et professionnelles, des Chambres syndicales, etc., etc.

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS  
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

## RESULTATS

☞ Pour les détails, se reporter aux numéros d'ordre.

☞ Tribunal de commerce. — 27 novembre.

*Fourniture de denrées alimentaires et combustibles et confection des effets d'habillement et de linge pour les asiles publics d'aliénés de la Seine, asile clinique (Sainte-Anne), à Paris; asile de Villejuif (Seine); asile de Ville-Evrard, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise) et asile de Vauluse, à Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), pendant l'année 1891.*

## Denrées alimentaires.

Pain. — Ville-Evrard, 300,000 kil. M. Jeanot, adj. à 0.03 de rabais. — Vauluse, 80,000 kil. M. Lagauche, adj. à 0.065 de rabais.

Viande. — Ville-Evrard, 453,000 kil. M. J. Cahen, 176, rue Lafayette, adj. à 1.43 le kil. — Vauluse, 80,000 kil. — Non adjugé.

Triperie. — Sainte-Anne, 3,397 fr. Mme veuve Liénard, adj. à 18.05 de rabais. — Ville-Evrard, 11,390 fr. Mme veuve Liénard, adj. à 28 de rabais. — Vauluse, 3,587 fr. 50. Mme veuve Liénard, adj. à 5 de rabais.

Charcuterie. — Sainte-Anne, 12,349. M. Florentin, adj. à 18.40 de rabais. — Villejuif, 10,040 fr. M. Descourtieux, adj. à 18.30 de rabais. — Ville-Evrard, 17,580 fr. M. Grulet, adj. à 17.60 de rabais. — Vauluse, 4,974 fr. — M. Brey, à Montlhéry, adj. à 14.05 de rabais.

Beurre, œufs, fromages. — Vauluse, 17,936 fr. M. L. Kaufmann, 104, rue Lecourbe, adj. à 7 de rabais.

Epiceries. — Sainte-Anne, 3,043 fr. M. Pelcier, adj. à 14 de rabais.

Lait. — Sainte-Anne, 110,000 l. MM. Arnaud et Cie, 54, boulevard Voltaire, adj. à 0.194 le l. — Villejuif, 82,000 l. MM. Arnaud et Cie, adj. à 0.243 le l. — Ville-Evrard, 123,000 l. M. A. Thomas, adj. à 0.20 le litre.

Biscuits. — Sainte-Anne, Villejuif, Ville-Evrard, 6,785 fr. M. Brateau, 4, quai de la Cité, adj. à 17 de rabais. — Vauluse, 1,500 fr. M. Lebeau, adj. à 10 de rabais.

Pommes de terre. — Sainte-Anne, 33,000 kil. : Villejuif, 55,000 kil. — M. Brateau, adj. à 16.10 les 100 kil.

Avoine, paille et foin. — Sainte-Anne, 3,340 fr. M. Sevin, à Villejuif, adj. à 12.10 de rabais. — Villejuif, 4,003 fr. M. Sevin, adj. à 15.30 de rabais. — Ville-Evrard, 1,934 fr. M. Martinet, adj. à 14 de rabais. — Vauluse, 3,660 fr. M. Sevin, adj. à 14.30 de rabais.

## Combustibles.

Ville-Evrard. — Charbon de terre type Mons (tout venant), 750,000 kil. ; type Mons (gailletterie), 62,500 kil. ; type Charleroi (tout venant), 62,500 kil. ; type Charleroi (gailletterie), 75,000 kil. ; coke, 25,000 kil. Non adjugé.

Vauluse. — Charbon de terre type Mons (tout venant), 300,000 kil. ; type Mons (gailletterie) 50,000 kil. ; type Charleroi (tout venant), 25,000 kil. ; type Charleroi (gailletterie), 20,000 kil. ; coke, 20,000 kil. M. Noël, 23, rue de Danckerque, adj. à 13.560 fr. (38, 31, 38, 31, 41.50).

Bois. — Sainte-Anne, 175 st. M. A. Ouvré, 39, quai de la Gare, adj. à 17.33 le st. — Villejuif, 75 st. M. A. Ouvré, adj. à 14.71 le st. — Ville-Evrard, 150 st. M. Cailleux, à Nogent-sur-Marne, adj. à 15.89 le st. — Vauluse, 100 st. M. François Louis, adj. à 14.49 le st.

Charbon de bois. — Sainte-Anne, 75 hect. M. A. Ouvré, adj. à 3.25 l'hect. — Villejuif, 100 hect. M. A. Ouvré, adj. à 2.65 l'hect. — Ville-Evrard, 75 hect. M. A. Ouvré, adj. à 2.83 l'hect. — Vauluse, 100 hect. M. François Louis, adj. à 2.72 l'hect.

Confection d'effets d'habillement et de linge. — Asile clinique (Sainte-Anne), Villejuif, Ville-Evrard et Vauluse, 23,599.70. M. Olivier Dacosta, 4, rue Jacques-Kablé, adj. à 23.12 de rabais.

☞ Mairie de Thiais. — 27 novembre.

Travaux de terrassement nécessaires au déblaiement et au nivellement d'une demi-lune place de la Mairie et de deux avenues projetées y aboutissant.

Montant : 10,952.38.

M. André Fuzet, 90, rue d'Aubervilliers, à Paris, adj. à 31 de rabais.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE

**Avis.** — Le *Moniteur général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le jeudi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

78. — Le Samedi 6 décembre 1890. — Adjudication, en trois lots, des travaux de : 1<sup>o</sup> Terrasse et maçonnerie; 2<sup>o</sup> Menuiserie et Parquetage; 3<sup>o</sup> Serrurerie, à exécuter pour l'agrandissement de l'école maternelle, rue de La Condamine, 79 (17<sup>e</sup> arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

79. — Le Samedi 6 décembre 1890. — Adjudication, en trois lots, des travaux de Terrasse et Maçonnerie, de charpente et de serrurerie, à exécuter pour la construction de l'asile Ledru-Rollin (asile de convalescence pour femmes relevant de couches), à Fontenay-aux-Roses (Seine) Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

81. — Le Samedi 6 décembre 1890, à une heure et demie il sera procédé, au Palais du Tribunal de commerce, salle du Conseil de Préfecture, à l'adjudication, en 14 lots, au rabais, sur soumissions cachetées, de la fourniture du pain, de la viande de boucherie, du vin, de l'épicerie, du beurre, des œufs et du fromage de brie au collège Chaptal; de la viande de boucherie et du vin au collège Rollin; du vin, à l'école J.-B. Say; du pain, de la viande de boucherie et du vin, à l'Internat des Pupilles de la ville de Paris pour l'année 1891.

82. — Le Samedi 6 décembre 1890. — Adjudication, en un lot, de l'entreprise des travaux de maçonneries, terrassements, etc., à exécuter pour la modification de la limite du cimetière de l'Est, au droit de l'avenue de la République, et la reconstruction d'une partie du mur d'enceinte.

83. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication en un lot, des travaux neufs et d'entretien de fontainerie pour le service du bois de Boulogne et dépendances du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1893.

Le samedi 20 décembre 1890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, au Palais du Tribunal de commerce, par le Préfet de la Seine ou son délégué, en présence de deux Conseillers municipaux, du Receveur municipal et du Directeur de la Voie publique et des Promenades, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux neufs et d'entretien de fontainerie pour le service du Bois de Boulogne et dépendances, du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1893.

Le montant de l'entreprise est évalué à 60,000 francs.

Le cautionnement est fixé à 2,000 francs.

Les frais d'adjudication, qui sont évalués, sauf décompte ultérieur, à la somme de 1,200 francs, devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (Bureau de la voie publique, des promenades, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

84. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication, en dix lots, des fournitures de pavés neufs à faire du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1896 pour le pavage des voies publiques de Paris.

Le samedi 20 décembre 1890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, au Palais du Tribunal de commerce, par le Préfet de la Seine, ou son délégué, en présence de deux Conseillers municipaux, du Receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures de pavés neufs à faire du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1896, pour le dallage des voies publiques de Paris.

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> lots. — Pavés de grès dur, provenant des meilleures carrières des vallées de l'Yvette,

de la Seine et de l'Essonne, d'Épernon et de ses environs, du département de l'Aisne (arrondissement de Soissons et de Château-Thierry) et de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne). — Evaluation annuelle de chaque lot, 60,000 francs. — Montant approximatif des frais de l'adjudication pour chaque lot, 2,600 fr.

Il n'est pas exigé de cautionnement.

Les frais d'adjudication devront être versés, sous peine de déchéance, dans un délai de trois jours, à dater de l'adjudication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (bureau de la voie publique, des promenades, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

85. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication, en un lot, des fournitures de produits chimiques à l'usage des cantonniers de la voie publique pour le nettoyage et la désinfection des urinoirs, des ruisseaux et des halles et marchés de la ville de Paris du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1893.

Le samedi 20 décembre 1890, à une heure et demie après-midi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet ou son délégué, en présence du deux Conseillers municipaux, du Receveur municipal et du Directeur de la voie publique, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures de produits chimiques à l'usage des cantonniers de la voie publique pour le nettoyage et la désinfection des urinoirs, des ruisseaux et des halles et marchés de la ville de Paris, du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1893.

Le montant de l'entreprise est évalué à 12,000 francs.

Il n'est pas exigé de cautionnement.

Les frais d'adjudication, qui sont évalués, sauf décompte ultérieur, à la somme de 400 francs, devront être versés dans les trois jours, à dater de l'adjudication.

Le cahier des charges et le bordereau des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (Bureau de la voie publique, des plantations et de l'éclairage), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture :  
Signé : LAURENCEAU.

## FAILLITES

26 novembre. — Rouxel, nourrisseur à Arcueil-Cachan, 9, rue Cauchy (8103). — Delsirie, ancien limonadier, rue St-Dominique, 11 (8104). — Déquatie (Anthelme), ancien liquoriste, faubourg Montmartre, 27, actuellement rue André-dela-Sarte, 28 (8105). — Rey et Cie, le journal *Le Moniteur Financier*, 1, place Boieldieu : 1<sup>o</sup> Samuel Rosenbaum, décédé, 66, rue Pierre-Charron; 2<sup>o</sup> Jean Schaetty, 60, rue Taitbout; 3<sup>o</sup> Rey, 26, rue Lafayette (8106).

27 novembre. — Toulotte, mécanicien et fabricant de mesures linéaires, 38, rue de la Roquette (8107). — Banque d'État, 15, place de la Bourse (8108).

28 novembre. — Martin (Ernestine Dlle), couturière, 62, rue de Clichy, faisant le commerce sous le nom de demoiselle Rouille (8109). — Hubert négociant en verreries, porcelaines et cristaux, 15, rue Saint-Denis (8110). — Jiaumé (Vve), marchande de volailles, beurre et œufs, 257, rue Saint-Denis (8111). — Rivière et Tinsonnier, anciens limonadiers, 116, rue Lauriston (8112).

29 novembre. — Lantz (Dayid), quincaillier, 2, rue Demours (8115). — Schmit (Nicolas), entrepreneur de démolitions et de maçonnerie, à Montreuil-sous-Bois, rue Etienne-Marcel (8116).

1<sup>er</sup> décembre. — Mougin (Eugène), gannier, rue Castex, 6 (8117). — Woolfry (Henri), ancien épicier, 2, rue Jacob (8118).

2 décembre. — Schmit (Nicolas), épouse de Louis Got, commerce de vins, boulevard Voltaire (8119). — Louis (Victor), entrepreneur de constructions, 97, rue du Mont-Cene (8120). — Société anonyme du panorama de Marigny, 4, rue de la Bourse (8121). — Robadin, ancien marchand de vins et

liqueurs, 245, rue Saint-Maur (8122). — L. Grau, entrepreneur de vitrerie, 37, rue Rochechouart (8123). — L. Pradère, marchand de bois et charbons, 2, rue du Petit-Moine (8124).

## FORMATIONS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

### FORMATIONS

A. Gossart et C. Bourloton, serrurerie, avenue Parmentier, 40. — Société anonyme dite Tunis, journal d'immeubles, rue Saint-Georges, 20. — Lemaire et Cie, édification de constructions, 20, rue du Château-d'Eau. — G. Lovera et Cie, commerce de fers et de clous, rue de Rome, 66.

### MODIFICATIONS

Société agricole pour l'utilisation des eaux d'égout, 27, rue de Londres. — Banque Parisienne, société anonyme, 7, rue Chausat. — Société des terrains et constructions du parc des Buttes-Chaumont, 15, rue Louis-le-Grand.

### DISSOLUTIONS

Société Croux et Migneret, comptoir général de crédit et de la *Gazette de l'Épargne*, 91, rue Lafayette. — Société des chemins de fer Argentins-chiliens, 50, boul. Haussmann.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Terrain 1138 m., à Courbevoie (Seine), rue des Roses. Acq., M. Boutin, Courbevoie (Seine), place Hérodote, 2 (7,050). — Terrain 767 m., rue Demours, 82. Compagnie Parisienne d'éclairage et de chauffage par le Gaz (240,000). — 3 terrains 824 m. 63, boul. Poniatowski. Acq., Morin, rue de Charenton, 243, et autre (16,493). — Maison rue de Palikao, 18. Acq., Farabet, rue du Buisson-Saint-Louis, 3 (20,053). — Maison Neuilly-sur-Seine, rue Cranier, 14. Acq., Flauzet, avenue de Neuilly, 161 (10,500). — Terrain 23 ares 23 c., à Saint-Denis (Seine), lieu dit le Cormillon. Acq., Compagnie Parisienne d'éclairage et de chauffage par le Gaz (15,000). — Propriété rue Nationale, 119. Acq., Crozier, propriétaire (42,500). — Propriété à Antony, canton de Sceaux (Seine). Acq., Société Immobilière pour la France et les Colonies (200,000). — Maison boulevard Saint-Germain, 29. Acq., Richard, rue de Turbigo, 7 (300,000). — Maison rue des Ecoiffes, 14. Acq., Chatin La Saigne, commune de Sauvatet (Puy-de-Dôme) (102,000). — Terrain 276 m. 40, rue des Châufourniers, 3. Acq., Maslier, rue Joubert, 47 (37,917). — Maison rue Labat, 12. Acq., Nerat, rue Mazagran, 8 (24,550). — Propriété rue de Lagny, 11. Acq., Lepet, cité Bertrand, 11. — Terrain 358 m. 97, boulevard Excelmans, 8. Acq., Robine, rue Desbordes-Valmore, 14 (14,000). — Maison rue Saint-Martin, 222. Acq., Richardot, rue des Gravilliers, 33 (90,000). — Propriété communes de Villemonble (Seine) et Gagny (Seine-et-Oise), Grande-Rue de Gagny, 122. Acq., Regley, Gagny (Seine-et-Oise), rue Regley, et autre (156,000). — Maison Neuilly-sur-Seine, rue Perronnet, 89. Acq., Roche, boulevard Malesherbes, 70 (9,392). — Propriété saint-Maur des Fossés (Seine), rue de Breteuil, 5. Acq., Varlet, boulevard Rochechouart, 17 (22,050). — 2 Propriétés Vincennes (Seine), rue de la Paix, 32 et 34. Acq., M. Berguerand, Vincennes (Seine), rue de Fontenay, 182 (25,000). — Maison boulevard Arago, 42. Acq., Chardenot, Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or) (111,300). — Maison rue Saint-Paul, 35. Acq., Solhard, rue du Temple, 71 (181,600). — Maison 400 m. 10, Gentilly (Seine), route de Fontainebleau, 74. Acq., Guéry, Villejuif, rue de la Pompe, 56 (17,204). — Propriété rue des Cevennes, 46. Acq., Vally (Mlle), rue des Cevennes, 40 (32,000).

Propriété rue de la Villette, 37. Acq., Aragon, à Charenton (Seine), rue de Paris, 21 (82,000). — Propriété Boulogne-sur-Seine, boulevard du 4 Septembre, 30. Acq., Prévotel (Vve), St-Cloud, place d'Armes, 5 (64,500). — Terrain 488 m. 44, rue Michel-Bizot, 189. Acq., Duclos, rue Cuesnon, 1. — Terrain 320 m., terroir des Lilas (Seine), lieudit des Champs-St-Germain. Acq., Courvoisier, aux Lilas, rue de Paris, 193 (2,880). — Maison rue des Ecluses-St-Martin, 21. Acq., Sontag, quai Valmy, 145 (120,000). — Maison impasse des Acacias,

9. Acq., Bourguignon, rue Marbeuf, 2 (18,100). — Propriété avenue de Versailles, 181. Acq., Julien, rue d'Aboukir, 40 (46,200). — Terrain 2 ares 40 cent., terroir des Lilas (Seine), lieudit des Champs-St-Germain. Acq., Commune des Lilas (Seine) (2,160). — Terrain 500 m., Pantin, rue du Commerce. Acq., Commune de Pantin (Seine) (8,050). — Hôtel rue Appert, 5. Acq., De Péthion (Mme), rue Logelbach, 6 (110,000). — Hôtel rue de Bruxelles, 8. Acq., Daulne, rue Saint-Petersbourg, 24 (30,050). — Maison rue de la Procession, impasse Félicité, 3 ter. Acq., Jeunet, impasse Félicité, 2 ter (47,500). — Maison rue de la Charbonnière, 25. Acq., Tissot, rue Custine, 9 (25,000). — Maison rue Blanche, 65. Acq., Thiriaux, rue Massé, 16 (194,050). — Immeuble 172 m., Alfortville, commune de Maisons-Alfort (Seine). Acq., Chappuis, passage du Caire, 80. — Propriété à St-Mandé (Seine), Grande-Rue de la République, 52. Acq., Sandras, rue Rambuteau, 26 (73,000). — Maison rue Taylor, 20. Acq., Surmont, rue du Printemps, 9 (272,500). — Terrain 599 m., à St-Mandé (Seine), rue Mongenot. Acq., Montagne, rue de la Chaussée-d'Antun, 47 (3,000). — Maison rue St-Charles, 149. Acq., Estival, avenue d'Orléans, 110 (18,000). — Remobilisation de 4 actions de la Banque de France. — Terrain 3,270 m. 43, rue Picpus, 166. Acq., Valladon, rue des Tournelles, 26 (30,100). — Maison à Ivry-sur-Seine, boulevard de la Zone, 31. Acq., Roupert, à Ivry-sur-Seine, rue Barbès, 9 (3,000). — Maison rue des Vignolles, passage Papier, 17. Acq., Calot, rue des Gravilliers, 22 (15,000). — Maison rue Damrémont, 6. Acq., Heuzey, rue du Ranelagh, 82 (60,000). — Propriété avenue du Maine, 32. Acq., Desouches, place des Vosges, 10 (110,500). — Maison avenue Suffren, 46. Acq., Nabonne, rue Laugier, 4 (70,050). — Maison rue Dauphine, 48. Acq., Martin, rue Darcel, 20 (75,050).

3 Propriétés à Boulogne-sur-Seine, rue de Billancourt, 73, rue d'Aguesseau, 98, et rue de Billancourt, 73 bis. Acq., Viornay, rue St-Denis, 246 (50,200). — Maison rue de l'Exposition, 32. Acq., Jacqueau, Boulogne-sur-Seine (Seine), route de Versailles (76,550). — Propriété rue des Fossés-St-Jacques, 8. Acq., Pettex, boulevard St-Marcel, 21 (50,500). — Terrain 294 m. 38, rue Fortuny, 19. Acq., Picard, à Lille, rue d'Anjou, 2 (70,000). — Maison rue Doudeauville, 10. Acq., Maffiotti, rue des Francs-Bourgeois, 52 (143,000). — Terrain 107 m., à Billancourt (Seine), route de Paris à Versailles. Acq., Ayrault, Billancourt, route de Versailles, 47 bis (4,500). — Maison rue Tiphaine, 27. Acq., Fuchs, rue de Turenne, 132 (58,150). — Propriété et 2 Terrains à Ivry-sur-Seine (Seine). Acq., Lienard, boulevard St-Germain, 21 (126,000). — Maison rue Montmartre, 46. Acq., Compagnie d'assurances sur la Vie « L'Union », 15, rue de la Banque (205,000). — Immeuble à Levallois-Perret (Seine), rue Fouquet, 42. Acq., Compagnie des Etablissements Eiffel, rue Pasquier, 33 (144,350). — Maison rue Stanislas, 8. Acq., Lefebvre, rue des Vinaigriers, 53 (200,050). — Maison passage Doudeauville, 8. Acq., Leger, rue Philippe-de-Girard, 82 (70,000). — Maison rue Chappe, 14. Acq., Fonce, rue Hélène, 10 (163,000). — 2 Maisons à Boulogne-sur-Seine, route de Versailles, 194 et 196. Acq., Thion, à Billancourt (Seine), route de Versailles, 194 (61,500). — Hôtel rue Appert, 16. Acq., Ferrier, rue St-Dièdre, 62 (100,000). — Propriété Pantin (Seine), route d'Aubervilliers, 1 (46,000). — Maison impasse des Morillons, 31. Acq., Gonthier, rue Eloi-Thiébaud (3,300). — Maison avenue du Bois-de-Boulogne, 25. Acq., Malaspina, rue Lincoln, 12 (930,000). — Maison avenue Malakoff, 120. Acq., Malaspina, rue Lincoln, 12 (330,000). — Maison rue Pache, 11. Acq., Grenet, rue Portalis, 11 (164,000). — Hôtel rue de Londres, 40. Acq., Léon, boulevard Haussmann, 11 bis (310,000). — Maison rue Ernestine, 13. Acq., Brun, rue Guénégaud, 8 (65,300). — Maison rue Cambronne, 2. Acq., Philippe, rue de Grenelle, 162 (29,167). — Terrain 2 ares 30 c., aux Lilas (Seine), lieu dit des Champs-St-Germain. Acq., Courvoisier, aux Lilas, rue de Paris, 93 (2,250). — Maison avec Jardin, au Perreux (Seine), avenue de Bry, 78. Acq., Vagny, rue de Charonne, 74 (3,000).

L'Administration informe les lecteurs qu'il y a actuellement trois journaux autorisés à reproduire les cours des matériaux de construction savoir : *la Semaine des Constructeurs, la Construction Moderne* et le journal *l'Architecture*. Les cours que publient certains journaux sont incomplets et très souvent erronés.

